

Pierre Le Clercq

de l'Académie internationale de généalogie

**LA GUERRE D'ESPAGNE
(1808-1813)
ET LES PRISONNIERS DE GUERRE
ESPAGNOLS DANS L'YONNE**



**Société généalogique de l'Yonne
2015**

Achevé d'imprimer en septembre 2015 sur les presses numériques
de LULU.com, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Dépôt légal : septembre 2015

LA GUERRE D'ESPAGNE (1808-1813)

et les prisonniers de guerre espagnols dans l'Yonne

par Pierre Le Clercq

Pour que les gènes se rencontrent, il faut d'abord que les gens s'accouplent ! Cette vérité de La Palice, qui met en scène deux disciplines distinctes, la génétique et la généalogie, souligne que chaque être humain n'est pas uniquement l'avatar du mécanisme créatif de la nature, mais qu'il est avant tout le fruit d'une culture, où se conjuguent des considérations sociales, économiques, politiques, voire esthétiques, qui font de la généalogie une science humaine, séparée de la génétique qui est une science exacte. La petite histoire des gens, de leurs stratégies matrimoniales et des familles qu'ils fondent, s'inscrit nécessairement dans la grande histoire des peuples. Chaque événement politique majeur, en effet, a des implications sensibles dans la vie de chacun de nous, empêchant ou favorisant la rencontre des gens, et donc de leurs gènes. Les guerres font partie de ces cataclysmes politiques qui séparent les êtres humains, certes, mais qui les rapprochent aussi en redistribuant massivement les cartes matrimoniales. La Guerre d'Espagne, qui opposa Français et Espagnols de 1808 à 1813, lors de l'épopée napoléonienne, ne fit pas exception à la règle.

LA GUERRE D'ESPAGNE

dans la grande histoire des peuples

Dans toute l'histoire de France, les Espagnols n'occupent qu'une position plutôt secondaire par rapport aux Anglais puis aux Britanniques. Ils ne furent une menace pour les Français qu'au XVI^e siècle, pendant l'âge d'or de l'expansion espagnole en Europe et aux Amériques, pour finalement faire perdre à leur pays, à la bataille de Rocroi, le 19 mai 1643, son rang de première puissance continentale européenne, conquis ce jour-là par la France. L'Espagne restait la première puissance maritime en Europe, mais elle perdit finalement ce statut le 20 avril 1657 à la bataille navale de Santa Cruz de Tenerife, au profit de l'Angleterre. Dès lors, la lutte entre Français et Anglais, rivaux depuis la guerre de Cent Ans, était ouverte pour la conquête de la suprématie universelle ! Dans cet affrontement musclé entre la première puissance continentale et la première puissance maritime, l'Espagne n'était plus qu'un simple pion sur l'échiquier franco-anglais. Tandis que l'Angleterre se renforçait en intégrant l'Écosse, le 1^{er} mai 1707, au sein d'un royaume unique appelé la Grande-Bretagne, la France imposa sur le trône espagnol un petit-fils du roi Louis XIV, au terme d'une longue guerre de Succession d'Espagne qui déchira l'Europe de 1701 à 1713. Tout au long du XVIII^e siècle, les Espagnols restèrent dans le camp des Français, face à la Grande-Bretagne alliée au Portugal. À la veille de la Révolution française, aucun des deux camps n'avait supplanté l'autre : les Britanniques avaient certes remporté la guerre de Sept Ans, leur permettant de prendre le Canada aux Français en 1763, mais la France avait ensuite gagné la guerre d'indépendance américaine, tant sur mer que sur terre, privant ainsi la Grande-Bretagne de treize de ses riches colonies en 1783, devenues les États-Unis d'Amérique grâce à l'aide militaire française.

L'insurrection américaine, soutenue activement par la France afin d'affaiblir la Grande-Bretagne, fit des émules dans la noblesse et la bourgeoisie françaises, déjà imprégnées des idées nouvelles du siècle des Lumières. Ces deux ordres sociaux, mais aussi une partie du clergé, adhérèrent massivement à la révolution du 14 juillet 1789, qui voulait élaborer une monarchie constitutionnelle où prêtres, aristocrates et

roturiers ne formeraient plus un peuple divisé en trois ordres, réunis séparément en états généraux selon la bonne volonté du roi, mais une nation unique et indivisible, délibérant de façon permanente dans une assemblée nationale. Contrairement aux insurgés américains, qui excluaient de leurs libertés nouvellement acquises tous les aborigènes amérindiens et tous les esclaves africains, les révolutionnaires français voulaient donner une portée universelle à l'idéal de liberté, égalité et fraternité qu'ils défendaient. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789 à l'Assemblée nationale par des députés issus du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, ouvrait en effet la voie à l'abolition de l'esclavage, le 4 février 1794, dans toutes les colonies françaises. Cette abolition, cependant, intervenait au pire moment de la Révolution : de fraternelle, celle-ci était devenue fratricide ! Depuis la fuite de Louis XVI jusqu'à Varennes, les 20 et 21 juin 1791, que le monarque avait entreprise pour restaurer la monarchie absolue avec l'appui militaire de l'Autriche, plusieurs factions s'opposaient violemment parmi les révolutionnaires. Les partisans de la monarchie constitutionnelle, déconsidérés par la fuite du souverain, ne purent éviter d'être balayés par la révolution républicaine du 10 août 1792, qui aboutit à la proclamation de la République le 22 septembre suivant. Puis, après l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793, les républicains se déchirèrent à leur tour, entre ceux qui voulaient instaurer une république fédérale à l'américaine, divisée en provinces largement autonomes, et ceux qui préféraient une république une et indivisible à la française, où seule l'Assemblée nationale pourrait prendre toutes les décisions.

Les triomphes français en Europe

C'est dans ce contexte de luttes fratricides entre révolutionnaires français que l'Europe entra en guerre. Le 20 avril 1792, en effet, alors que la France était encore une monarchie constitutionnelle, le roi Louis XVI, soutenu à l'Assemblée nationale par le puissant parti républicain et fédéraliste des Girondins, déclara la guerre à son neveu François II de Habsbourg, devenu roi de Bohême et de Hongrie à la mort de son père le 1^{er} mars précédent. Les Girondins et le roi des Français, unis dans leur volonté d'ouvrir les hostilités en Europe, divergeaient cependant dans leurs objectifs de guerre : le roi comptait sur la défaite de son pays pour rétablir enfin la monarchie absolue en France, et les Girondins misaient sur la victoire des armées françaises pour libérer tous les peuples européens du despotisme monarchique. Seul le parti républicain des Montagnards, encore minoritaire et défenseur d'une république une et indivisible, voulait maintenir la paix pour éviter un coup d'État militaire et garantir ainsi la mise en œuvre des idées révolutionnaires, telles l'abolition de l'esclavage et l'épanouissement de la démocratie dans tous les domaines, même religieux. Ce fut pourtant ce parti pacifique qui dut bientôt assumer, après l'éviction des Girondins de l'Assemblée nationale le 2 juin 1793, tout l'effort d'une guerre générale déclenchée malgré lui. Avant d'être évincés par les Montagnards, en effet, les Girondins avaient eu le temps d'étendre le conflit en déclarant la guerre à la Grande-Bretagne et aux Provinces-Unies le 1^{er} février 1793, puis à l'Espagne le 7 mars suivant. Dès lors, la France devait affronter un grand nombre de pays européens, ligüés contre elle.

En tout, de 1792 à 1815, sept coalitions armées se formèrent successivement dans toute l'Europe, dressées d'abord contre la France révolutionnaire, puis, à partir du coup d'État militaire du 9 novembre 1799, ou 18 brumaire de l'an VIII, contre la France napoléonienne. Le seul pays européen qui fit partie de ces sept coalitions, sans jamais renoncer, fut la Grande-Bretagne, devenue Royaume-Uni le 1^{er} janvier 1801 en incorporant l'Irlande. Pendant vingt-deux ans, les Britanniques furent sans conteste les adversaires les plus déterminés, les plus constants et irréductibles des

armées françaises. À l'inverse des autres peuples européens, qui crurent judicieux de s'allier momentanément aux Français au gré des circonstances, pour mieux les trahir ensuite, les ressortissants de la puissante Albion firent en sorte de relancer la guerre chaque fois que leurs alliés étaient vaincus et demandaient la paix. Dans ce combat de Titans entre une France hégémonique sur le continent européen et une Grande-Bretagne dominatrice sur les mers et océans, les autres pays ne furent que des auxiliaires incertains, louvoyant d'un camp à l'autre au fil des événements.

La position de l'Espagne par rapport à la France fut changeante. Sous prétexte de venger la mort de Louis XVI, par solidarité entre les deux branches, française et espagnole, de la dynastie royale des Bourbon, une armée espagnole traversa le 17 avril 1793 la frontière, envahissant le département français des Pyrénées-Orientales dans le but de l'annexer à la Catalogne. Elle fut bientôt rejointe, sur place, par une armée portugaise, avec la bénédiction du gouvernement britannique. La reprise en mains de la France par les Montagnards, sous le régime de la Terreur instauré pour galvaniser l'esprit révolutionnaire contre les ennemis de la République française, fut fatale aux deux corps expéditionnaires ibériques guerroyant dans le Roussillon. À la seconde bataille du Boulou, livrée le 1^{er} mai 1794, ils furent écrasés par les troupes républicaines françaises, qui les pourchassèrent aussitôt jusqu'en Catalogne, tandis qu'une autre armée républicaine pénétrait à l'ouest dans le Pays basque espagnol. Pour mettre un terme à l'invasion française, l'Espagne dut signer à Bâle un traité de paix séparé avec la France, le 22 juillet 1795, abandonnant ainsi le Portugal et la Grande-Bretagne. Un an plus tard, le 18 août 1796, par le traité de San Ildefonso, elle consentit même à un renversement d'alliances en se rangeant militairement du côté des Français contre les Britanniques et les Portugais. Elle put ainsi attaquer le Portugal le 29 janvier 1801, les Portugais ayant rejoint la deuxième coalition formée par le Royaume-Uni contre la France. Cette courte guerre ibérique s'acheva par la victoire des Espagnols, consacrée le 6 juin 1801 au traité de paix de Badajoz.

La paix fut restaurée partout en Europe le 25 mars 1802, par le traité d'Amiens signé entre le Royaume-Uni, d'une part, et la France et l'Espagne, d'autre part. Elle ne dura cependant qu'un an. Le 23 mai 1803, en effet, le Royaume-Uni déclara la guerre à la France, puis, le 4 décembre 1804, l'Espagne rallia le camp français en déclarant la guerre au Royaume-Uni, qui se défendit en formant, avec la Russie et l'Autriche, une troisième coalition européenne. Cette reprise de la lutte armée entre Français et Britanniques fut marquée par deux batailles exceptionnelles : la bataille navale de Trafalgar, livrée le 21 octobre 1805 par les Britanniques contre les flottes française et espagnole réunies, qui consacra la suprématie du Royaume-Uni sur les mers, et la bataille terrestre d'Austerlitz, livrée le 2 décembre 1805 par les Français contre les armées russe et autrichienne coalisées, qui confirma la suprématie de la France sur le continent et contraignit l'Autriche à signer la paix dans la foulée, le 26 décembre 1805 à Presbourg. Ces deux batailles, cependant, n'avaient pas la même portée : si la suprématie des Britanniques sur les vastes océans était définitive, la domination des Français sur le sol européen n'avait qu'un caractère provisoire, les peuples étant beaucoup moins dociles que les poissons ! Le 1^{er} octobre 1806, une quatrième coalition fut en effet formée contre la France, rassemblant la Prusse, la Russie et le Royaume-Uni. Dès le 14 octobre 1806, les Prussiens furent battus par les Français à la bataille d'Iéna, les Russes étant vaincus à la bataille de Friedland huit mois plus tard, le 14 juin 1807. La paix de Tilsit, signée les 7 et 9 juillet 1807 avec les Russes puis les Prussiens, marqua l'apogée de la France en Europe. Les Français semblaient alors invincibles, sous la conduite de puissants généraux. Seul le Royaume-Uni restait sur le pied de guerre, prêt à former une autre coalition.

Le principal artisan de ce triomphe fut Napoléon Bonaparte. Depuis sa prise de pouvoir par le coup d'État militaire du 9 novembre 1799, que le parti républicain des Montagnards voulait éviter en 1792 en prônant la paix, la France était devenue une véritable machine de guerre, avec une nouvelle administration très efficace chargée de maintenir l'ordre dans le pays et de fournir aux armées, constamment sollicitées, tout ce dont elles avaient besoin pour rester victorieuses. Le régime républicain de 1792 s'était transformé en dictature militaire, où les idéaux révolutionnaires de 1789 étaient bafoués : l'esclavage, en effet, fut rétabli dans toutes les colonies françaises par la loi du 20 mai 1802. Il s'agissait d'une mesure destinée à faire rentrer dans le giron de la mère patrie tous les riches planteurs français des Antilles qui, fermement opposés à l'abolition de l'esclavage décidée à Paris, avaient pris les armes en 1793 contre la République française, sous l'égide de la Grande-Bretagne. Dans son souci de clore l'épisode révolutionnaire, afin de réconcilier les Français pour les unir dans les efforts de guerre à venir, Napoléon Bonaparte signa aussi un concordat avec le pape, le 15 juillet 1801, par lequel le culte catholique était pleinement rétabli sur tout le territoire français. Il put ainsi calmer les esprits des Chouans et Vendéens et faire revenir en France une grande partie des émigrés, auxquels il accorda une amnistie générale le 25 avril 1802. C'est donc une France rassemblée, au détriment toutefois de la population africaine des Antilles, retombée en esclavage, qui triomphait avec Napoléon Bonaparte à Tilsit, en juillet 1807, face aux Russes et aux Prussiens.

Les déboires français en Europe

Le Royaume-Uni restait cependant insoumis. Napoléon Bonaparte avait certes envisagé d'envahir les îles britanniques en 1803, préparant à cet effet un immense camp militaire à Boulogne-sur-Mer, mais il avait dû renoncer à ce projet et quitter le camp avec toute son armée le 29 août 1805, pour aller combattre les Russes et les Autrichiens qui le menaçaient à l'est. Par le traité de Tilsit, Napoléon pensait pouvoir partager impunément toute l'Europe continentale entre la France et la Russie. Dans ce but, il avait permis à l'empereur russe Alexandre I^{er} Romanov de s'emparer de la Finlande en 1808, au détriment de la Suède. En retour, il s'était cru autorisé à faire renaître la Pologne en 1807, aux dépens de la Prusse, en créant sur les terres qu'il avait conquises un duché de Varsovie autonome, affilié à la Saxe et protégé par la France. Dans cette Europe domestiquée et redessinée par Napoléon Bonaparte, le Royaume-Uni restait en guerre contre la France, l'empêchant de commercer au loin par-delà les mers et les océans. En réponse à ce blocus maritime, Napoléon voulut imposer aux Britanniques un blocus continental, décrété le 21 novembre 1806 en la ville de Berlin et accepté par les Russes le 7 juillet 1807 à Tilsit. Depuis cette date, tous les pays européens, Russie comprise, étaient au service de la France dans sa lutte contre le Royaume-Uni. Seul le Portugal, que l'Angleterre avait vassalisé le 27 décembre 1703 par le traité de Lisbonne, tergiversait encore : puisque les Français et les Espagnols avaient perdu, ensemble, le contrôle des mers à la bataille navale de Trafalgar, le 21 octobre 1805, les Portugais étaient tombés sous la dépendance absolue des Britanniques pour maintenir un lien étroit avec les colons du Brésil.

La conquête du Portugal était donc nécessaire pour que le blocus continental prévalût partout en Europe. Le 27 octobre 1807, pour atteindre cet objectif militaire, Napoléon Bonaparte obtint de ses alliés espagnols, par le traité de Fontainebleau, l'autorisation accordée à ses troupes de traverser librement l'Espagne en direction des côtes portugaises. L'affaire fut rondement menée : l'armée française dépêchée par Napoléon arriva au Portugal le 23 novembre 1807, la famille royale portugaise embarqua pour le Brésil le 27 novembre suivant, puis les Français entrèrent dans la

ville de Lisbonne le 30 novembre, au terme d'un parcours facilité par les Espagnols. Cette expédition militaire aurait été couronnée de succès si un événement imprévu, en Espagne, n'avait soudain embrasé toute la péninsule ibérique. Le 19 mars 1808, en effet, au palais royal d'Aranjuez, le vieux roi espagnol Charles IV de Bourbon fut déposé par son fils aîné, qui s'appropriâ la couronne sous le nom de Ferdinand VII. Cette révolution de palais intervenait au moment où les Espagnols commençaient à dénoncer l'implantation insidieuse de troupes françaises sur leur territoire, dans les villes de Burgos, Salamanque, Pampelune et Saint-Sébastien, ainsi qu'à Barcelone et Figuières. Leurs craintes furent confirmées lorsque le 23 mars 1808, pour éviter une guerre civile entre les partisans des deux rois, un détachement militaire français fit son entrée à Madrid. L'Espagne devenait ainsi un simple protectorat de la France conquérante, au grand dam des Madrilènes. Ceux-ci se soulevèrent le 2 mai 1808 contre l'occupation française de leur ville et de leur pays. Ils condamnaient tous la désinvolture de Napoléon Bonaparte qui, au même instant, recevait à Bayonne les rois Charles IV et Ferdinand VII, qu'il avait convoqués comme de simples vassaux pour arbitrer en France leur querelle dynastique. La révolte des Madrilènes fut vite matée dans le sang, mais elle se propagea bientôt dans d'autres villes du pays.

La raison en fut l'outrage suprême commis à Bayonne par Napoléon Bonaparte contre ses alliés espagnols. Au lieu de choisir entre Charles IV et Ferdinand VII, il fit en sorte de leur faire renoncer à la couronne d'Espagne à son profit, le 6 mai 1808. Empereur des Français depuis le 17 mai 1804, Napoléon entendait hisser sa famille au rang d'une dynastie royale. Il avait nommé son frère aîné Joseph Bonaparte roi de Naples le 30 mars 1806, son frère puîné Louis roi de Hollande le 5 juin 1806, et son frère cadet Jérôme roi de Westphalie le 8 août 1807. Le guet-apens perpétré à Bayonne, qui permit aux Bonaparte de ceindre une nouvelle couronne, provoqua la colère de tout le peuple en Espagne. Le 6 juin 1808, le gouvernement espagnol en exil, réfugié à Séville, déclara la guerre à la France. Le 16 juin suivant, la soudaine révolte des habitants d'Olhão, au sud du Portugal, donna le signal du soulèvement général des Portugais contre l'occupation française. En nommant roi d'Espagne son frère aîné Joseph Bonaparte, le 7 juillet 1808, Napoléon persévéra dans son erreur de jugement. Les Espagnols n'étaient pas prêts à se laisser imposer un nouveau roi venu de Naples. Avec l'aide des Portugais et des Britanniques, ils empêchèrent les Français dans une guerre meurtrière d'indépendance de la péninsule ibérique, qui sonna le glas des triomphes militaires français en Europe. La résistance espagnole eut pour effet de faire des émules en Autriche, en Prusse et en Russie, au sein de nouvelles coalitions dressées contre la France. Le temps des déboires s'annonçait pour les soldats français, à cause de l'outrecuidance de Napoléon en Espagne.

L'impact sur les armées françaises de la guerre d'indépendance menée par les Espagnols et les Portugais en Hispanie peut être mesuré. Pour ce faire, il suffit de dresser un tableau comparatif de tous les soldats français morts dans les hôpitaux militaires européens de 1800 à 1815. Napoléon Bonaparte avait en effet réformé en profondeur l'administration militaire française en 1799, lui ordonnant entre autres de recenser nominativement, dans chaque département français, les pertes humaines à l'étranger comme en France subies par ses armées. Plusieurs centaines de milliers de fiches de décès de militaires furent ainsi rédigées entre août 1799 et décembre 1815, puis réparties sur l'ensemble du territoire national en fonction du département d'origine des défunts. Ces fiches ne recensaient cependant que les soldats morts à l'hôpital de blessures ou de maladies, ceci dans des villes françaises ou étrangères auxquelles l'administration française avait accès. Dans le département de l'Yonne, au nord de la Bourgogne, furent donc rassemblées quelque 8 520 fiches de décès,

concernant des soldats nés dans l'Yonne et morts dans divers hôpitaux de 27 pays différents, selon les frontières actuelles.¹ Une liste alphabétique de toutes ces fiches nominales a été publiée en 2012 par Gérard Quenaudon.² À partir de cette liste, j'ai pu établir un tableau comparatif qui indique, par années et par pays, le nombre de soldats de l'Yonne qui moururent à l'hôpital de 1800 à 1815. Je n'y ai tenu compte que des militaires dont j'ai pu retrouver le lieu exact de décès, et j'ai laissé de côté tous ceux qui périrent en 1799. Le tableau final concerne donc 7 006 défunts. On y constate que 2 478 hommes trouvèrent la mort dans des hôpitaux français, soit plus du tiers de l'échantillon. On note aussi la grande diversité des lieux de décès :

TABLEAU n° 1 : *Les soldats de l'Yonne morts à l'hôpital de 1800 à 1815*

PAYS	Triumphes napoléoniens				Déboires napoléoniens				Totaux
	1800 1801	1802 1803	1804 1805	1806 1807	1808 1809	1810 1811	1812 1813	1814 1815	
France	396	114	115	106	176	129	468	974	2478
Allemagne	53	5	30	209	97	46	486	694	1620
Autriche	5	1	12	26	166	46	3	33	292
Belgique	3	7	25	7	7	11	36	61	157
Biélorussie	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Croatie	0	0	0	9	3	1	0	1	14
Egypte	22	1	7	9	2	3	1	6	51
Espagne	2	0	0	1	360	325	188	11	887
Grèce	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Haïti	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Hongrie	0	0	0	0	1	1	1	2	5
Italie	274	50	99	134	86	39	21	14	717
Liban	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Lituanie	0	0	0	0	0	0	26	0	26
Luxembourg	2	2	1	0	0	0	9	4	18
Malte	3	0	0	0	0	0	0	0	3
Monténégro	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Pays Bas	8	8	2	2	4	3	34	5	66
Pologne	0	0	0	176	62	2	251	6	497
Portugal	0	0	0	0	2	7	0	0	9
Roumanie	0	0	0	0	1	0	25	3	29
Russie	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Russie (Prusse)	0	0	0	7	0	0	10	4	21
Sénégal	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Slovaquie	0	0	1	0	0	0	1	1	3
Slovénie	0	0	0	3	1	3	1	3	11
Suisse	16	2	0	4	0	0	28	0	50
Tchéquie	0	0	8	7	24	0	2	4	45
Totaux	784	192	300	700	993	618	1593	1826	7006
TOTAUX	1976				5030				7006

¹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasses 2 R 213 à 2 R 241.

² Gérard Quenaudon, *Décès de soldats de la Révolution et de l'Empire du département de l'Yonne*, Société généalogique de l'Yonne, Auxerre (2012), 328 pages.

Ce qui frappe le plus dans le tableau n° 1, c'est que l'épopée napoléonienne y est clairement divisée en deux périodes distinctes : le temps des triomphes de 1800 à 1807, puis le temps des déboires de 1808 à 1815. Durant la première période, on ne recense que 1 976 morts originaires de l'Yonne, tandis que la seconde période présente un bilan calamiteux de 5 030 décès. Il apparaît donc que le tournant dans l'histoire des guerres napoléoniennes intervint à l'occasion de la guerre d'Espagne, en 1808. Jusqu'à 887 soldats de l'Yonne moururent dans les hôpitaux espagnols de 1808 à 1815, ce qui place l'Espagne au second rang, après l'Allemagne et devant l'Italie, parmi les trois pays étrangers où les décès de militaires à l'hôpital furent les plus nombreux. De 1808 à 1811, ce fut en Espagne que périrent le plus de soldats hospitalisés, avec 685 décès ! Ces chiffres élevés soulignent l'âpreté des combats que les Français durent livrer dans la péninsule ibérique à partir de 1808. Pourtant, lorsque l'on observe les grandes batailles ayant opposé les armées françaises aux troupes régulières espagnoles de 1808 à 1811, sans intervention britannique, force est de constater que le bilan militaire fut largement à l'avantage des Français :

TABLEAU n° 2 : Victoires des Espagnols sur les Français en Espagne

Dates	Batailles	Français	Espagnols	Prisonniers
22 07 1808	Bataille de Bailén	24 000	27 000	18 000
05 11 1808	Bataille de Valmaseda	10 000	30 000	300
18 10 1809	Bataille de Tamames	11 000	21 400	?
23 06 1811	Bataille de Benavides	3 000	7 000	?

TABLEAU n° 3 : Victoires des Français sur les Espagnols en Espagne

Dates	Batailles	Français	Espagnols	Prisonniers
14 07 1808	Bataille de Medina de Rioseco	12 700	21 500	1 200
31 10 1808	Bataille de Durango	24 000	19 000	300
10 11 1808	Bataille de Burgos	24 000	10 200	900
11 11 1808	Bataille d'Espinosa	22 000	23 000	500
23 11 1808	Bataille de Tudela	31 000	43 000	3 000
30 11 1808	Bataille de Somosierra	45 000	8 000	3 000
13 01 1809	Bataille d'Uclès	16 300	11 980	6 000
21 02 1809	Siège de Saragosse	43 000	61 000	16 000
25 02 1809	Bataille de Valls	13 000	12 700	1 600
28 03 1809	Bataille de Medellin	17 500	23 000	2 000
11 08 1809	Bataille d'Almonacid	30 000	26 000	2 000
19 11 1809	Bataille d'Ocaña	40 000	51 000	15 000
26 11 1809	Bataille d'Alba de Tormes	16 000	32 000	2 000
12 12 1809	Siège de Gérone	35 000	5 600	5 000
20 02 1810	Bataille de Vich	10 000	25 000	2 000
22 04 1810	Siège d'Astorga	10 000	2 700	2 500
23 04 1810	Bataille de Lérida	7 200	8 000	2 500
14 05 1810	Siège de Lérida	13 000	8 000	7 000
10 07 1810	Siège de Ciudad Rodrigo	42 000	5 500	4 000
02 01 1811	Siège de Tortose	12 000	7 200	1 800
19 02 1811	Bataille de Gebora	7 000	12 000	4 000
28 06 1811	Siège de Tarragone	22 500	8 200	8 000
25 10 1811	Bataille de Sagonte	19 000	25 300	4 700
<i>Nombre total des prisonniers de guerre espagnols de 1808 à 1811 :</i>				95 000

Jusqu'en 1811, les Français furent en mesure de se maintenir en Espagne. Ils ne purent jamais vaincre, cependant, la résistance des Espagnols qui, malgré leur infériorité sur le plan strictement militaire au cours des grandes batailles, usaient les nerfs des soldats français par des embuscades, des coups de main et des actes de guérilla qui expliquent, en partie, le nombre élevé de militaires morts à l'hôpital. De leur côté, les Britanniques agirent essentiellement au Portugal jusqu'en 1811, pour aider leurs vieux alliés portugais à repousser les Français. Leur intervention armée fut couronnée de succès : en 1811, elle permit de libérer définitivement le Portugal des envahisseurs. Le nombre très bas de soldats de l'Yonne qui périrent dans des hôpitaux portugais de 1808 à 1811, réduit à seulement neuf hommes, est d'ailleurs un indice patent que les Français ne furent jamais véritablement installés sur le sol portugais. Le bilan final des batailles y fut défavorable aux armées françaises :³

TABLEAU n° 4 : Victoires des Français sur les Portugais et Britanniques au Portugal

Dates	Batailles	Français	Coalisés	Prisonniers
20 03 1809	Bataille de Braga	23 000	4 000	400
29 03 1809	Première bataille de Porto	21 500	24 000	2 000
27 08 1810	Siège d'Almeida	16 000	5 000	4 100
12 03 1811	Bataille de Redinha	7 000	25 000	0

TABLEAU n° 5 : Victoires des Portugais et Britanniques sur les Français au Portugal

Dates	Batailles	Français	Coalisés	Prisonniers
20 08 1808	Bataille de Vimeiro	13 000	21 350	800
12 05 1809	Seconde bataille de Porto	11 200	18 400	1 500
27 09 1810	Bataille de Buçaco	65 000	50 000	364
14 10 1810	Bataille de Sobral	17 000	14 500	0
03 04 1811	Bataille de Sabugal	8 800	13 200	200

Jusqu'en 1811, les Britanniques ne firent que quelques incursions en Espagne. Aucune ne parvint toutefois à bousculer vraiment les Français, au point de leur faire lâcher prise. Chaque fois, les Britanniques durent soit quitter les côtes espagnoles à bord de leurs vaisseaux, soit retourner vers leurs bases arrière au Portugal. Durant cette période, leur plus grande défaite sur le sol espagnol leur fut infligée lors de la bataille de La Corogne, en Galice, avec une perte de 6 000 prisonniers faits par les Français, au sein d'une armée britannique de 16 000 hommes. Cette déroute ouvrit aux troupes napoléoniennes le chemin du Portugal, qui fut envahi pour la deuxième fois en 1809, pour quelques mois. Voici le bilan des combats livrés en Espagne :

TABLEAU n° 6 : Victoires des Britanniques sur les Français en Espagne

Dates	Batailles	Français	Anglais	Prisonniers
28 07 1809	Bataille de Talavera	47 000	53 000	0
05 03 1811	Bataille de Barrosa	20 000	20 000	500

TABLEAU n° 7 : Victoires des Français sur les Britanniques en Espagne

Dates	Batailles	Français	Anglais	Prisonniers
16 01 1809	Bataille de La Corogne	16 000	16 000	6 000
16 05 1811	Bataille d'Albuera	24 000	35 000	?

³ Les chiffres indiqués dans les tableaux n° 2 à 8 sont tirés de *Wikipédia*, consulté en 2015.

En 1812, Napoléon Bonaparte commit une seconde erreur. Après avoir fait de ses alliés espagnols des ennemis acharnés, en 1808, il crut pouvoir partir à l'assaut de la Russie avant même que la guerre d'Espagne ne fût terminée. Il espérait ainsi donner une leçon à l'empereur Alexandre I^{er} qui, mécontent de la résurrection de la Pologne au sein du duché de Varsovie, venait de rompre le blocus continental qui devait étouffer le Royaume-Uni. Pour créer sa Grande Armée de 700 000 hommes dirigée sur Saint-Pétersbourg et Moscou, Napoléon dut puiser largement dans ses troupes guerroyant en Espagne. Les Britanniques du Portugal surent saisir aussitôt l'aubaine qui se présentait à eux : tandis que l'empereur des Français trop confiant échouait lamentablement en Russie, en 1812, puis se repliait inexorablement vers ses bases arrière, en France, lors de la sanglante campagne d'Allemagne de 1813, les troupes britanniques pénétrèrent en Espagne, mêlées à des troupes portugaises venues en renfort. Cinq grandes batailles victorieuses vinrent ponctuer la constante progression des Britanniques et des Portugais jusqu'aux frontières méridionales de la France. Les Espagnols participèrent, avec eux, aux trois dernières batailles :

TABLEAU n° 8 : Victoires des Britanniques et Ibériques sur les Français en Espagne

Dates	Batailles	Français	Coalisés	Prisonniers
19 01 1812	Siège de Ciudad Rodrigo	2 000	10 700	1 471
06 04 1812	Siège de Badajoz	5 000	25 000	3 500
22 07 1812	Bataille des Arapiles	50 000	52 000	7 000
21 06 1813	Bataille de Vitoria	58 000	78 000	3 000
01 08 1813	Bataille de Sorauren	30 000	24 000	?

Le 10 novembre 1813, l'armée coalisée des Britanniques, des Portugais et des Espagnols remportèrent la bataille de La Nivelle, dans le département français des Pyrénées-Atlantiques. Ainsi s'achevait la guerre d'Espagne ! Tirant les conclusions de son échec, Napoléon Bonaparte rendit la couronne espagnole à son prisonnier Ferdinand VII de Bourbon, le 11 décembre 1813 par le traité de Valençay. Il voulait par ce geste apaiser l'Espagne, pour mieux se concentrer sur la campagne militaire de France qui s'annonçait déjà aux frontières orientales et septentrionales du pays. Malgré cette concession, il ne put endiguer le raz-de-marée final des armées de la sixième coalition européenne dressée contre lui. Il abdiqua le 6 avril 1814, brisé par deux faits majeurs : sa déconvenue en Espagne puis sa déconfiture en Russie.

Le tableau n° 1, consacré aux soldats nés dans l'Yonne et morts à l'hôpital de 1800 à 1815, fait ressortir un contraste, saisissant, entre la guerre d'Espagne et la campagne de Russie. De 1808 à 1811, le nombre élevé de soldats morts dans les hôpitaux espagnols montre parfaitement que l'administration militaire française avait pu s'installer en Espagne, pour y établir des fiches de décès envoyées ensuite dans tous les départements français concernés. Au sein de l'empire russe, au contraire, l'administration française n'avait pu recueillir des actes de décès qu'en Lituanie, qui fut pour quelques mois la base de départ et de repli de la Grande Armée. Ailleurs, dans l'immensité de la Russie impériale, le silence des chiffres est assourdissant ! Cette absence, presque totale, de données sur la mortalité des soldats hospitalisés révèle l'ampleur de la tragédie vécue par les Français lors de la campagne. Malgré les nombreux décès, puisque l'on déplora 400 000 morts sur les 700 000 soldats de la Grande Armée, très peu de défunts furent nominalement recensés et enregistrés. Parmi ceux de l'Yonne, un seul fut indiqué comme décédé à l'hôpital de Smolensk, en Russie, en tant que prisonnier de guerre des Russes, et un autre périt à l'hôpital de Mogilev, en Biélorussie. Tous les autres, non fichés, partirent dans le néant.

LES PRISONNIERS DE GUERRE dans la petite histoire des individus

Le tableau n° 3, qui énumère les grandes batailles victorieuses remportées par les Français sur les Espagnols de 1808 à 1811, révèle qu'à l'occasion de toutes ces rencontres armées les vainqueurs firent jusqu'à 95 000 prisonniers de guerre, qu'il fallait nécessairement loger, nourrir et surveiller. Les Espagnols firent eux aussi des prisonniers de guerre. La défaite française à la bataille de Bailén, en Andalousie, le 22 juillet 1808, fut la toute première défaite retentissante infligée aux Français sur le continent européen. Ce jour-là, à l'issue de la bataille, 18 000 hommes furent faits prisonniers par les Espagnols. Ces derniers furent pris au dépourvu par la quantité inouïe des vaincus dont ils devaient désormais s'occuper. Ils commencèrent par les entasser sur des pontons flottant dans la rade de Cadix, où la plupart furent bientôt décimés par une épidémie, puis ils abandonnèrent les survivants sur l'île déserte de Cabrera, aux Baléares, sans eau ni abri. Seuls 2 000 prisonniers de guerre français survécurent à ce régime. Ils furent rapatriés en France en 1814, après la chute de Napoléon Bonaparte, et l'administration militaire française put finalement établir des fiches de décès à partir des informations recueillies. Parmi toutes ces fiches, on en dénombre dix qui concernent des prisonniers nés dans l'Yonne et morts sur l'île.

Le traitement des prisonniers de guerre espagnols par les Français, imprégnés des principes humanistes de la révolution du 14 juillet 1789, fut sans conteste bien meilleur. En 1808, l'administration française savait d'ailleurs comment s'y prendre. Dès 1793, en effet, elle avait déjà traité le cas des nombreux prisonniers de guerre hollandais et autrichiens dont elle avait la charge, surmontant même les problèmes linguistiques puisque les Autrichiens, à l'époque, pouvaient être en fait des Belges, des Serbes, des Hongrois, des Bohémiens, des Polonais de Galicie, des Roumains de Transylvanie et autres membres du Saint-Empire. Le 17 juillet 1794, alors que la France semblait devoir s'installer dans la guerre pour longtemps, le Comité de salut public de la Convention nationale prit un arrêté organisant le régime à appliquer aux prisonniers, devenus légions depuis que les armées françaises avaient enfin pris le dessus en Europe. Les prisonniers de guerre ne devaient surtout pas être internés en masse dans quelques camps de concentration, mais répartis sur l'ensemble du territoire national : d'abord dans les départements, puis dans les districts et ensuite dans les communes françaises. Dans chaque district, les prisonniers étaient placés sous la surveillance d'un agent national, sorte de sous-préfet avant l'heure qui avait pour tâche de veiller à l'application des directives gouvernementales. Le maître mot du régime ainsi instauré était l'humanité. C'est ce qui fut précisé, aux municipalités de leur ressort, par les administrateurs du district de Saint-Fargeau le 27 septembre 1794 : « *L'administration compte sur l'humanité des municipalités et des citoyens pour procurer à ces prisonniers les aisances qui seront en leur pouvoir et leur faire sentir que des hommes libres traitent généreusement même leurs ennemis* ». ⁴

Un prisonnier de guerre, selon les règles de ces mêmes administrateurs, avait l'autorisation de circuler librement dans la commune où il était assigné à résidence. En contrepartie, sous peine d'être incarcéré jusqu'au retour de la paix, il ne devait pas être accompagné de plus de deux autres prisonniers, sortir du périmètre de la commune, porter une arme, troubler l'ordre public, assister aux réunions publiques des citoyens français et arborer la cocarde tricolore nationale ; il devait toujours être muni d'un billet de garantie, signé de l'agent national de son district et indiquant son signalement, et porter aux deux manches de son uniforme une lettre E très visible,

⁴ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, registre L 842, folio 175 verso.

avec pour obligation de rentrer chaque soir à son domicile avant neuf heures en été et six heures en hiver. Il recevait chaque jour pour sa subsistance, quel que fût son grade, une solde fixe et une ration de pain, et il pouvait améliorer son ordinaire en exerçant un métier, dans les conditions prescrites par la loi, et envoyer du courrier à ses proches sous forme de lettres ouvertes, remises à l'agent national du district et transmises à leurs destinataires par les autorités militaires françaises.⁵ La vie d'un prisonnier de guerre en France, pendant la Révolution, n'avait donc pas du tout le caractère carcéral qu'il prit plus tard en Espagne, sur l'île déserte de Cabrera. Très peu de prisonniers hollandais ou autrichiens tentèrent de s'évader, alors même que les gens affectés à leur surveillance étaient en nombre très réduit et qu'il était facile de quitter, par groupes de trois, une commune puis un district. La possibilité qui leur était offerte de fréquenter les cabarets incitèrent, en fait, les prisonniers à rester.

Ces conditions libérales de détention ne furent pas vraiment remises en cause sous le règne de Napoléon Bonaparte. Le 8 octobre 1806, le ministère de la Guerre publia en effet des consignes semblables à celles du 17 juillet 1794. Tout soldat ou travailleur pris sous les drapeaux ennemis devait être déclaré prisonnier de guerre, même s'il était sujet d'une puissance neutre. Tout prisonnier ayant le rang d'officier, jusqu'au grade de sous-lieutenant inclus, avait le droit d'être détenu sur parole et de se loger à son gré dans la ville qui lui était assignée. Tous les sous-officiers, soldats ou travailleurs devaient être détenus dans des dépôts. Tous les prisonniers, de tout grade, devaient se présenter aux appels, à savoir deux fois par jour en hiver et trois fois en été. Tout prisonnier qui manquerait à l'appel serait puni d'une incarcération d'une journée au moins, limitée toutefois à cinq jours au maximum. Chacun pouvait travailler dans son dépôt, voire à l'extérieur s'il en obtenait l'autorisation pour bonne conduite, s'il était engagé par une collectivité ou un particulier, et s'il prêtait serment de ne pas sortir de la commune qui lui serait assignée pour nouvelle résidence.⁶

Les dépôts de prisonniers n'étaient pas des prisons : il s'agissait de casernes, aménagées dans des édifices publics suffisamment spacieux. Le nombre croissant de prisonniers de guerre, cependant, dû aux succès militaires des Français sur tous les champs de bataille européens de 1794 à 1807, rendit bientôt ces casernes trop exigües. Le 10 septembre 1794, l'agent national du district d'Auxerre pensait qu'une petite ville de 11 000 à 12 000 habitants comme Auxerre ne pouvait accueillir qu'un nombre maximal de 400 prisonniers de guerre.⁷ Cette localité était alors, selon les dires du même agent national dans une lettre du 6 décembre 1794, le chef-lieu d'un district abritant 64 000 habitants.⁸ On pouvait donc loger certains prisonniers dans d'autres communes du district. Pourtant, en 1802, on dénombrait déjà jusqu'à 1 491 prisonniers de guerre autrichiens au dépôt d'Auxerre, soit un excédent d'un millier d'hommes par rapport à 1794.⁹ Il avait fallu par conséquent entasser les prisonniers au fur et à mesure de leur arrivée à Auxerre, puis les installer non plus en un seul endroit mais dans plusieurs édifices publics requis à cet effet. Cette situation prit fin après la signature du traité d'Amiens, le 25 mars 1802. La paix ayant été restaurée partout en Europe, grâce à l'accord conclu entre la France et le Royaume-Uni, tous les prisonniers de guerre d'Autriche-Hongrie furent enfin autorisés à quitter le dépôt d'Auxerre pour regagner leurs foyers. Seuls quelques-uns restèrent en France.

⁵ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, registre L 842, folios 174 verso et 175.

⁶ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 283.

⁷ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, registre L 782, folio 83 recto.

⁸ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, registre L 782, folio 117 recto.

⁹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 283.

Les prisonniers de guerre espagnols de 1809

Le déclenchement de la guerre d'Espagne fut l'occasion de rouvrir un dépôt de prisonniers de guerre à Auxerre. Le 16 janvier 1809, en effet, le chef d'état-major de la 18^e division militaire, en poste à Dijon, écrivit au préfet de l'Yonne pour l'informer que 1 500 prisonniers espagnols avaient quitté récemment la ville de Périgueux, les 2, 4 et 6 janvier, ceci pour se rendre à pied jusqu'à Auxerre en trois convois de 500 hommes chacun, acheminés par trois officiers français. Le premier convoi arriva à Auxerre le 15 janvier 1809, avant même que le préfet de l'Yonne ne reçût le courrier du chef d'état-major. Le deuxième convoi arriva ensuite le 18 janvier. Le préfet fut surpris d'apprendre par le commissaire des guerres d'Auxerre, chargé de compter tous les prisonniers espagnols, qu'aucun des deux premiers convois ne comportait les 500 captifs annoncés : il n'y avait que 181 hommes dans le premier convoi et à peine 101 dans le deuxième. La perte de 718 prisonniers de guerre s'expliquait par le fait qu'environ 200 hommes, trop malades pour continuer à marcher, avaient été hospitalisés en chemin à Limoges, Châteauroux, Bourges et La Charité. Les autres Espagnols qui manquaient à l'appel à Auxerre avaient été abandonnés en cours de route, de manière désinvolte, par les deux officiers français chargés de les conduire jusqu'au chef-lieu de l'Yonne, sous prétexte que ces hommes exténués freinaient la marche des deux convois. Profondément indigné par cette insouciance, le préfet de l'Yonne écrivit aussitôt, le 19 janvier 1809, au préfet de la Nièvre et au capitaine qui commandait la gendarmerie impériale de l'Yonne, pour les prier de retrouver le plus vite possible, entre La Charité et Auxerre, tous ces égarés qui étaient « *sans asile, moyens d'existence, répandus soit dans les bois, soit sur les routes, soit dans les villages* ». Le troisième convoi arriva à Auxerre au complet, le 20 janvier 1809.

Le ministre de la Guerre avait autorisé le préfet de l'Yonne à placer, chez des particuliers, tous les prisonniers de guerre espagnols qui désireraient travailler pour gagner leur vie et améliorer leur ordinaire. Dans leur grande majorité, toutefois, les captifs venus de Périgueux durent vivre dans l'oisiveté à Auxerre, confinés dans la caserne trop exigüe qu'on leur avait aménagée dans le cloître des Saintes-Maries. Tous les jours, ils circulaient librement dans les rues d'Auxerre, se promenant aussi dans les vignes environnantes. Ceci ne tarda pas à créer des incidents. Le 8 mars 1809, le maire d'Auxerre écrivit au préfet de l'Yonne pour lui signaler que, trois jours plus tôt, il avait dû demander instamment au capitaine de gendarmerie de « *donner des ordres aux prisonniers de guerre espagnols, afin de les empêcher de s'éloigner de la ville au-delà de l'enceinte des promenades, et cela parce qu'ils insultaient sur les chemins les femmes, et notamment les sarmenteuses dans les vignes* ». Ledit maire ajouta en outre ceci : « *Aujourd'hui, plusieurs propriétaires de cette ville et les gardes champêtres se plaignent que ces prisonniers sortent le matin de très bonne heure, ou rentrent le soir très tard, et se répandent dans les vignes, arrachent les pisseaux, les cachent sous leur manteau et les emportent pour se faire du feu* ». Dans un rapport du 5 avril 1809, adressé au préfet, le lieutenant de gendarmerie qui commandait le dépôt des détenus espagnols, à Auxerre, nota que « *ces prisonniers sont très attachés à leur patrie ; ils n'ont pas grande confiance aux conquêtes des Français sur les Espagnes* ». Il indiqua également qu'ils « *sont d'une insouciance, d'une apathie, d'une paresse et d'une malpropreté comme il n'y a pas de nations* », et que sur les 1 508 prisonniers qui étaient arrivés à Auxerre, en janvier, 85 étaient morts et 171 étaient entrés dans la légion portugaise, au service de la France.¹⁰

¹⁰ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 284.

La légion portugaise avait été créée le 16 janvier 1808 par Napoléon Bonaparte alors que ses troupes occupaient le Portugal. Formée de 9 000 soldats portugais et espagnols, dont 171 furent recrutés au début de 1809 parmi les 1508 prisonniers de guerre cantonnés à Auxerre, elle devait participer à la bataille de Wagram les 5 et 6 juillet 1809, puis à la campagne de Russie en 1812. Le 5 avril 1809, après avoir pris connaissance du rapport où cette légion étrangère combattant pour la France était évoquée, le préfet de l'Yonne écrivit au ministre de la police générale, à Paris, pour lui faire part que, compte tenu des morts et des départs à la légion, il n'y avait plus que 1 252 prisonniers de guerre espagnols à Auxerre, dont 450 environ avaient la gale et quelques-uns des maladies vénériennes. Le préfet précisa que ces captifs étaient arrivés à Auxerre, pour la plupart, dans un état d'épuisement et de maladie très fâcheux et dans un état de nudité absolu. Il avait dû leur procurer des chemises et les placer immédiatement dans divers hôpitaux du département pour les soigner, vantant à ce propos le zèle des officiers de santé et des sœurs hospitalières.¹¹

Le zèle mentionné par le préfet de l'Yonne n'était pas un vain mot. Parmi tous les prisonniers de guerre espagnols qui bénéficièrent de soins, à Auxerre, au point de les sauver de la mort, se trouvait un Barcelonais nommé Diego Sacasas, qui se faisait connaître alors à Auxerre sous le pseudonyme de Diego Barri. Fils d'Esteban Sacasas et de Teresa Elias, il fut soigné en 1809 à l'hôpital d'Auxerre par dix sœurs hospitalières dont il garda les dix prénoms en mémoire jusqu'à la fin de ses jours, à savoir les sœurs Monique, Julie, Eugénie, Mélanie, Cécile, Marthe, Thérèse, Rose, Perpétue et Élisabeth. Il mourut à Barcelone le 10 juin 1849. Avant de mourir, ayant fait fortune comme limonadier, il légua à l'hôpital civil d'Auxerre la somme de 9 000 livres de Catalogne, équivalant à 20 220 francs de l'époque, ainsi qu'une créance à réclamer à son demi-frère José Tresols, signée le 27 novembre 1846 et s'élevant à 4 715 francs. En tout, dans son testament du 22 mai 1849, Diego Sacasas léguait jusqu'à 24 935 francs à l'hôpital civil d'Auxerre, en remerciement des soins qu'on lui avait prodigués en 1809. En échange, la communauté religieuse de l'hôpital devait célébrer chaque année, le 12 novembre, une messe pour le repos de son âme. Le vieux limonadier catalan aurait voulu retourner une dernière fois à Auxerre en 1849, pour y retrouver « *la santé en respirant le pur air de cette délicieuse ville* », mais la mort l'en empêcha. Il eut juste le temps, le 14 mai 1849, d'écrire de Barcelone à la mère supérieure des religieuses de l'hôpital civil d'Auxerre, pour lui faire part de son projet de revoir, au cours de l'été suivant, les dix sœurs hospitalières qui l'avaient si bien soigné quarante ans plus tôt, pour autant qu'elles fussent toujours en vie.¹²

Ces dix femmes étaient Monique Prudot, mère supérieure de l'hôtel-Dieu de la Madeleine à Auxerre, Julie Rameau, Eugénie Maurage, Mélanie Lapaume, Cécile Paintandre et Marthe Coquille, qui signèrent un acte le 18 octobre 1807, ainsi que Thérèse Béranger, Rose Lamare, Perpétue Grémeret et Élisabeth Chaulmet. Sœur Cécile était devenue hospitalière le 15 septembre 1778, sœurs Rose et Perpétue le 11 juillet 1809 et sœur Élisabeth le 18 mai 1813. Née le 20 mars 1787 à Frôlois, en Côte-d'Or, sœur Rose était la fille d'Athanase Lamare et de Jeanne Rousseau. Née le 9 avril 1791 à Auxerre, sœur Perpétue était la fille d'Étienne Grémeret, épicier, et de Marie Jeanne Burat. Sœur Élisabeth, née à Auxerre le 15 février 1788, était de son côté la fille du mercier Louis Chaulmet et de Marguerite Lanier. En 1839, sœurs Mélanie, Cécile, Thérèse, Rose, Perpétue et Élisabeth étaient encore en vie.¹³

¹¹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 284.

¹² Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse H dépôt 1, 1 N 5.

¹³ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse H dépôt 1, 3 K 1.

L'exemple de Diego Sacasas est édifiant. Il illustre parfaitement le dévouement des sœurs hospitalières et la reconnaissance des prisonniers de guerre espagnols. Ces derniers eurent pourtant, de temps à autre, maille à partir avec des Auxerrois. Le 8 mai 1809, le commissaire de police d'Auxerre écrivit au préfet de l'Yonne pour lui faire part « *d'un malheur, fruit de l'excessive liberté dont jouissent les prisonniers espagnols* » : la veille, vers huit heures du soir, deux Espagnols ivres avaient tenté de pénétrer chez une femme publique surnommée la Bétry, demeurant dans la rue des Orgues, s'étaient battus dans la rue avec son compagnon, nommé Bergerat, et avaient porté un coup de couteau dans le ventre d'un voisin qui était venu aussitôt à la rescousse, un vigneron nommé Saint-Hilaire. Les chirurgiens désespéraient tous de sauver le blessé. Les deux agresseurs n'étaient pas pressés de regagner le soir leur caserne, dans l'ancien cloître des Saintes-Maries. Le 12 juin 1809, le préfet de l'Yonne reçut d'ailleurs un sombre rapport d'un inspecteur sur la salubrité des lieux, où les salles étaient si encombrées de paillasses qu'on pouvait difficilement circuler dans les intervalles, les détenus devant dormir à deux par lit. Selon l'inspecteur, la caserne était bien trop exiguë pour héberger les 1 100 prisonniers de guerre qui s'y trouvaient, et la situation allait bientôt empirer quand les 360 captifs que l'on traitait de la gale à l'ancien couvent des Ursulines viendraient s'ajouter, une fois guéris, à ceux déjà présents sur place. On pouvait alors craindre, avec le retour prochain des fortes chaleurs estivales, des épidémies dues à l'entassement des prisonniers.¹⁴

Les détenus espagnols, pour la plupart, quittèrent Auxerre au milieu de l'été. Le 21 juillet 1809, en effet, dans une lettre adressée au préfet de l'Yonne, un conseiller d'État chargé de la police générale indiqua que le ministre de la Guerre avait décidé de transférer à Neuf-Brisach, en Alsace, les prisonniers de guerre espagnols aptes au travail qui végétaient à Auxerre, afin de les employer à la construction du canal Napoléon reliant la rivière du Doubs au Rhin. Un mois plus tard, le 25 août 1809, le même conseiller d'État informa le préfet que 27 marins espagnols, prisonniers eux aussi, arriveraient bientôt à Auxerre où ne restaient que des captifs en mauvais état de santé. L'étude du registre d'état civil de 1809, à Auxerre, permet de déterminer l'origine des prisonniers de guerre espagnols détenus en ville, mois par mois.¹⁵

TABLEAU n° 9 : Les prisonniers de guerre espagnols morts à Auxerre en 1809

RÉGIONS	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	1809
Galice		2	1	1	1	2	1						8
Asturies		1											1
Biscaye		1					1						2
Navarre		1						1					2
Aragon		2			1								3
Catalogne	8	11	4	4	2	1	3	1		1			35
Valencien			1		1	1			1				4
Castille	2	1	1		1	1	3						9
Estrémadure				1	1								2
La Manche						1							1
Murcie							1						1
Andalousie		2		1			1						4
<i>Inconnu</i>		4	1		1					1			7
TOTAUX	10	25	8	7	8	6	10	2	1	2	0	0	79

¹⁴ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 284.

¹⁵ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 82.

En 1809, les prisonniers de guerre espagnols qui périrent à Auxerre furent au nombre de 79, décédés du 17 janvier au 19 octobre à l'hôtel-Dieu de la ville. Il y eut d'autres trépas dans d'autres localités de l'Yonne, puisque le préfet utilisait tous les hôpitaux du département pour y soigner les prisonniers d'Auxerre. Le tableau n° 9 montre que la première vague de captifs espagnols, en 1809, comportait en grande partie des Catalans. Parmi eux se trouvait Diego Sacasas, natif de Barcelone, qui fit en 1849 un legs de 24 935 francs à l'hôpital civil d'Auxerre. La moyenne d'âge des prisonniers de guerre espagnols morts à Auxerre en 1809 était de 28 ans. Le plus jeune disparut à 15 ans et le plus vieux à 60 ans. Le plus gradé était un sergent.

Les prisonniers de guerre ibériques de 1810

Le 20 décembre 1809, le chef d'état-major de la 18^e division militaire écrivit de Dijon au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour l'informer qu'un nouveau contingent de captifs, pris en Espagne, devait bientôt arriver au chef-lieu de son département, en provenance de Bayonne. Jusqu'à 3 800 prisonniers de guerre étaient annoncés, qui devaient être hébergés dans quatre dépôts, à Auxerre, Sens, Villeneuve-sur-Yonne et Avallon. Ce nombre élevé posait de tels problèmes de logement et de soins qu'il fut finalement réduit à 2 500 le 22 janvier 1810, la ville d'Auxerre devant finalement accueillir 2 000 prisonniers et celle d'Avallon 500. Le préfet de l'Yonne était invité à vérifier que le nouveau contingent annoncé ne cachait pas des intrus. Le 10 janvier 1810, en effet, un conseiller d'État chargé de la police générale lui écrivit de Paris, afin de l'informer que : « *L'on sait qu'il existe, parmi ces prisonniers, des prêtres de leur nation parfaitement déguisés, qui les entretiennent dans l'espoir de révolte et d'insubordination, et qui rendent inutiles les tentatives qu'on fait pour les déterminer à prendre du service. Il est important de parvenir à découvrir ces prêtres* ». Il fallait pouvoir inciter, en effet, certains Espagnols à servir dans la légion portugaise.

Le premier convoi de prisonniers espagnols arriva à Auxerre le 30 janvier 1810. Dès le lendemain, le préfet de l'Yonne écrivit au ministre de l'Intérieur pour lui faire part de l'état déplorable dans lequel il avait trouvé ces hommes, venus à pied de la ville de Bayonne : « *Sur 100, 95 sont malades et tous sont dans le dénuement le plus absolu et couverts de haillons horribles par leur malpropreté ; enfin, ils sont tels que les médecins n'ont pu les approcher à leur arrivée et qu'il a fallu attendre que le local où ils étaient ait été désinfecté. Ces individus sont naturellement malpropres et indolents. Ils se laisseraient maltraiter plutôt que de se donner la moindre peine pour laver leurs vêtements et nettoyer l'endroit où ils sont enfermés ; il faut que ce soit l'administration locale qui s'occupe, dans le plus petit détail, de tout ce qui peut les garantir de la contagion* ». La propreté était essentielle pour éviter d'encombrer les hôpitaux de l'Yonne. La ville d'Auxerre ne disposait en effet que de 150 lits, à savoir 90 à l'hôtel-Dieu et 60 à l'hôpital général, et l'hospice de Tonnerre ne pouvait fournir que 28 lits aux captifs espagnols, selon un rapport du sous-préfet de Tonnerre daté du 2 février 1810. Le 24 janvier précédent, le commissaire des guerres en poste à Auxerre avait affirmé, au préfet de l'Yonne, que tous les prisonniers seraient arrivés dans leurs casernes, à Auxerre et Avallon, au début de février. Un mois plus tard, le 23 février 1810, le préfet n'avait plus guère d'illusion : il envoya donc un courrier au ministre de la Guerre, à Paris, pour l'informer que sur les 2 500 captifs prévus seuls 759 étaient déjà arrivés dans l'Yonne, dont 333 avaient dû être aussitôt soignés en différents hôpitaux, à savoir 116 à Auxerre, 114 à Sens, 29 à Tonnerre, 19 à Joigny, 12 à Avallon, 10 à Chablis, 23 à Saint-Florentin et 10 à Briennon-sur-Armançon. Les prisonniers n'arrivaient en fait que par petits détachements de 20 à 30 hommes.

Le manque de moyens était patent pour accueillir dignement les prisonniers de guerre espagnols dans les hôpitaux. Le 20 mars 1810, dans une lettre adressée au préfet de l'Yonne, le ministre de la Guerre annonça toutefois qu'il venait d'ordonner la livraison à l'hospice civil de Joigny de 492 draps de lit, 82 paillasses, 82 matelas, 82 traversins et 82 couvertures, mais aussi de 656 draps de lit, 100 paillasses, 100 matelas, 100 traversins et 100 couvertures à l'hospice civil de Sens, et de 90 draps de lit, 15 paillasses, 15 matelas, 15 traversins et 15 couvertures à l'hospice civil se trouvant à Avallon. Chaque garniture de nuit ainsi livrée était destinée en fait à deux prisonniers dormant ensemble. Pendant trois mois, en mars, avril et mai 1810, les services préfectoraux de l'Yonne tinrent une comptabilité du mouvement des captifs espagnols résidant à Auxerre, entre ceux qui végétaient au dépôt, ceux qui étaient hospitalisés et ceux qui travaillaient chez l'habitant, en signalant en outre ceux qui étaient morts et ceux qu'on avait envoyés travailler, en Alsace, à la construction du canal Napoléon. On s'aperçoit ainsi que le nombre total des prisonniers de guerre espagnols était fluctuant, et qu'il n'avait pas encore atteint, en mai, le total annoncé de 2 000 hommes. On remarque aussi que des femmes avaient été capturées :

TABLEAU n° 10 : Mouvement des prisonniers espagnols en mars, avril et mai 1810

MARS	Dépôt	Hôpitaux	Au travail	Auxerre	Morts	Alsace
Officiers	4			4		
Soldats	421	392	23	836	46	422
Femmes	3			3		
TOTAUX	428	392	23	843	46	422

AVRIL	Dépôt	Hôpitaux	Au travail	Auxerre	Morts	Alsace
Officiers	4			4		
Soldats	511	232	26	769	55	800
Femmes	3			3		
TOTAUX	518	232	26	776	55	800

MAI	Dépôt	Hôpitaux	Au travail	Auxerre	Morts	Alsace
Officiers	4			4		
Soldats	733	185	58	976	14	0
Femmes	4			4		
TOTAUX	741	185	58	984	14	0

La santé des prisonniers espagnols s'améliorait au fil des mois. Si 392 captifs étaient hospitalisés au mois de mars, ils n'étaient plus que 185 au mois de mai, ceci en raison des morts, certes, mais aussi des multiples guérisons. Les membres de la commission administrative des hospices d'Auxerre en profitèrent pour demander au préfet de l'Yonne, le 1^{er} juin 1810, de se saisir d'un problème épineux : « *La plupart des Espagnols prisonniers de guerre admis comme malades à l'hôtel-Dieu de cette ville sont dénués de vêtements ; 135 de ces Espagnols sur le point d'être guéris ne pourront, pour cette cause, être renvoyés aux casernes ; il est même de la décence de s'opposer à leur sortie de l'hospice dans l'état de nudité où ils se trouvent. Nous vous prions, Monsieur de Préfet, de vouloir bien demander au gouvernement des chemises, des pantalons et des vestes pour couvrir les prisonniers de guerre dont le traitement est fini. Nous attendons tout de la sollicitude paternelle que vous avez pour les malheureux qui sont dans les hôpitaux que nous administrons* ». Le préfet devait à la fois loger, nourrir et vêtir les prisonniers de guerre qu'on lui confiait.

Il dut bientôt s'occuper d'un nouvel arrivage de prisonniers. Il reçut en effet une lettre de Paris, datée du 24 novembre 1810, que le conseiller d'État en charge de la police générale lui avait envoyée ce jour-là pour l'informer qu'un contingent de 500 prisonniers de guerre de différents grades, en provenance d'Orléans, devait bientôt arriver à Joigny pour y être mis en dépôt. En fait, lorsque le préfet de l'Yonne reçut cette lettre, les prisonniers de guerre annoncés étaient déjà arrivés sur place depuis plusieurs jours : le sous-préfet de Joigny, dans un courrier adressé le 1^{er} décembre 1810 audit préfet, signala que les 21, 22 et 23 novembre précédents étaient arrivés au chef-lieu de son arrondissement, en trois convois successifs, 46 officiers et 491 sous-officiers et soldats, venus d'Orléans. Ces prisonniers de guerre n'étaient pas des Espagnols mais des Portugais, que le sous-préfet de Joigny passa en revue le 28 novembre 1810. Il logea les officiers en ville et les sous-officiers et soldats dans des casernes. Dans sa lettre, le sous-préfet précisa que « *tous se conduisent avec décence et tranquillité ; déjà quelques-uns travaillent pour les habitants* ». Il ne put toutefois éviter de signaler, dans un courrier qu'il envoya le 4 décembre 1810 audit conseiller d'État chargé de la police générale, que l'un des 46 officiers portugais de Joigny venait de partir sans permission pour Paris. Il ajouta, pour minimiser le geste de ce jeune officier parti de son logis, que « *sa seule curiosité de voir la capitale a décidé ce jeune homme à faire cette démarche inconsidérée et que ses camarades l'attendent même demain ou après* ». On n'avait donc pas affaire à une évasion du dépôt de Joigny, en direction du sud, mais à une simple escapade touristique.¹⁶

Un autre prisonnier de guerre trouva son bonheur durant son séjour forcé dans l'Yonne. Il s'agit du sergent-major Damián González, né vers 1785 en Andalousie, à Villanueva del Arzobispo. Fils de Joaquín González et de María de Lose de León, il tomba amoureux de l'une des très rares femmes détenues au dépôt de prisonniers de guerre espagnols à Auxerre. L'élue de son cœur n'était pas une Espagnole mais une Autrichienne. Elle se nommait Regina Walburger, était née vers 1786 et était la fille de Josef Walburger et de Katharina Alwisch. Elle avait été mariée en premières noces avec un soldat autrichien, Johann Gerger, qui s'était battu en Espagne contre les Français et qui avait été tué en juin 1809, tandis qu'il défendait en Catalogne la ville espagnole d'Hostalric. La jeune veuve avait ensuite été faite prisonnière par les Français, sans doute lorsque ceux-ci s'emparèrent d'Hostalric le 7 novembre 1809, livrant la ville au pillage. Le 23 août 1810, le ministre français de la Guerre donna la permission au sergent-major espagnol d'épouser la veuve autrichienne. Le mariage fut célébré à la mairie d'Auxerre le 12 septembre 1810, en présence de cinq autres prisonniers de guerre capturés en Espagne, tous Autrichiens : Heinrich Appenzeller, âgé de vingt-cinq ans, qui servit d'interprète aux conjoints, le sergent Friedrich Zorn, quarante ans, Josef Jögster, trente et un ans, Dietrich Eichelberg, vingt-deux ans, ainsi que Michel Pinder, trente-six ans, qui tous affirmèrent avoir bien connu Johann Gerger, le premier époux de la mariée. Cette dernière, contrairement à son second mari qui signa « *Damian Gonzalez* », ne savait pas écrire. Dans l'acte de mariage, elle fut enregistrée sous le nom de « *Reine Balburga* », avec un prénom français et un patronyme à la mode hispanique. L'interprète et les quatre témoins autrichiens, quant à eux, signèrent tous l'acte en caractères gothiques.¹⁷ Neuf mois plus tard, le 27 juin 1811, naissait de cette union un fils, qui fut déclaré à la mairie d'Auxerre le surlendemain par le père et deux témoins, sous le prénom français de Camille.¹⁸

16 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 284.

17 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 83.

18 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 84.

Les prisonniers de guerre ibériques de 1811

Né en 1811, Camille González était le fruit des guerres napoléoniennes. Il était issu de la seule union qui fût contractée à Auxerre entre deux prisonniers de guerre. Les autres captifs espagnols qui convolèrent en justes noces par la suite, fort rares, prirent pour épouses des Françaises. Au début de 1811, il n'y avait que deux villes, dans l'Yonne, qui abritaient un dépôt de prisonniers de guerre : Auxerre et Joigny. Bien que prévue au départ comme autre centre d'accueil, la ville d'Avallon n'eut pas l'occasion, finalement, d'héberger les quelque 500 prisonniers de guerre espagnols que le préfet de l'Yonne lui avait annoncés dans sa lettre du 26 janvier 1810. Ceci était dû au fait que le seul bâtiment public pouvant abriter autant de captifs en ville était l'ancien couvent des Visitandines, déjà occupé par la caisse d'amortissement qui refusait de céder la place. La ville d'Avallon resta donc une simple étape, où les convois de prisonniers de guerre espagnols, venus de Saulieu et acheminés vers le dépôt d'Auxerre, pouvaient laisser leurs malades et autres éclopés à l'hôpital.¹⁹

La ville de Joigny, qui avait dû accueillir en novembre 1810 des prisonniers de guerre portugais, connut bientôt les mêmes difficultés qu'Avallon. Tous les hommes détenus à Joigny étaient issus de la garnison de 5 000 soldats et miliciens portugais qui, du 25 juillet au 27 août 1810, avaient été assiégés par 16 000 soldats français dans la forteresse d'Almeida, au Portugal. Sur les 4 100 Portugais faits prisonniers par les Français à la fin du siège, seuls les soldats ayant refusé de servir la France au sein de la légion portugaise avaient été envoyés en captivité à Joigny. Tous ces soldats récalcitrants appartenaient au 24^e régiment d'infanterie portugaise. À part le jeune Faustino José, mort en mars 1811 à l'âge de treize ans et qualifié de matelot, les huit autres prisonniers portugais qui moururent à Joigny en 1810 et 1811 furent tous signalés, dans leurs actes de décès respectifs, comme affiliés à ce régiment, à savoir : José Ribeiro et João Fernandes en décembre 1810, puis José Joaquim en janvier 1811, Afonso Manoel, Antonio Gonçalves et Manoel Fernandes au mois de février 1811, et Francisco Afonso et Manoel José Gonçalves en mars 1811.²⁰ Tous décédèrent à l'hôpital militaire de Joigny, où ils furent ensuite inhumés. À l'inverse des prisonniers de guerre espagnols détenus à Auxerre, qui relevaient d'un grand nombre de régiments ayant perdu toute cohésion militaire, les prisonniers de guerre portugais de Joigny formaient un groupe soudé et cohérent, soumis à la discipline. Leur conduite fut irréprochable, empreinte de décence et de tranquillité comme le fit remarquer le sous-préfet de Joigny dans une lettre du 1^{er} décembre 1810, adressée au préfet de l'Yonne. Tous les habitants de la ville, selon lui, n'avaient qu'à se louer du comportement des captifs, comme il l'affirma plus tard au préfet dans une autre lettre, datée du 2 avril 1811. En fait, ce qui motiva le maire de Joigny à réclamer le départ des prisonniers portugais fut d'ordre humanitaire. Il éprouvait des difficultés à assurer à la fois l'accueil des prisonniers du 24^e régiment d'infanterie portugaise et l'hébergement des soldats du 24^e régiment français de chasseurs à cheval, dont le dépôt se trouvait à Joigny. Dans une lettre du 28 mars 1811, destinée au préfet de l'Yonne, le maire expliqua que les casernes de sa ville devaient recevoir bientôt un nombre croissant de soldats français et de chevaux, ce qui l'avait contraint de loger les captifs portugais, non plus dans une caserne, mais dans une écurie et dans des greniers insalubres. Il redoutait sérieusement, écrivit-il, que « *le moment arrivant où les chaleurs se feront sentir, ceux logés dans les greniers ne pourront y rester sans être exposés à des maladies graves dont les suites seraient infailliblement funestes*

¹⁹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 284.

²⁰ Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 47.

aux soldats français et aux habitants de la ville ». Cet argument fut aussitôt pris en considération par les autorités militaires. Dès le 2 avril 1811, les 528 prisonniers de guerre portugais encore en vie, sur les 537 qui étaient arrivés quatre mois et demi plus tôt à Joigny, durent quitter à jamais la ville, avec femmes et enfants, ceci pour se rendre à pied jusqu'à Marsal, en Lorraine, en passant par Sens et Troyes.²¹ L'un d'eux, cependant, ne put faire partie du voyage. Il s'agit de João Manoel qui, entré à l'hôpital militaire de Joigny, y mourut le 5 juin 1811 à l'âge de trente-neuf ans.²²

Le 27 juin 1811, à Paris, le ministre français de la police générale décida qu'un nouveau groupe de prisonniers espagnols fût envoyé dans l'Yonne. En vertu de cet ordre, le préfet de la Charente écrivit le 4 août 1811 au préfet de l'Yonne, afin de lui faire part que le 1^{er} août précédent il avait mis en route, au départ d'Angoulême et à destination de Sens, un convoi de dix-huit otages civils espagnols. Il prétendit qu'ils avaient été arrêtés en Espagne le 4 décembre 1808 et qu'ils n'étaient tous que de simples « *ouvriers ou manouvriers sans moyens d'existence* ». En fait, la première arrestation avait eu lieu le 23 juin 1809. Il y avait parmi les otages un chirurgien, qui était aussi maire de son village. Après leur arrestation, tous ces prisonniers avaient été déportés puis regroupés à Bayonne, avant d'être dirigés sur Angoulême :²³

TABLEAU n° 11 : Les 18 otages civils espagnols hébergés dans l'Yonne en 1811

OTAGES	ans	ORIGINES		MÉTIERS	Dates arrestation	Arrivées à Bayonne
Pascual Clemente	26	?	A	cultivateur	23 06 1809	10 08 1809
Pedro Lacombra	27	Barbastro	A	jardinier	01 07 1809	15 08 1809
Antonio Trasobaxo	27	Figueruelas	A	manouvrier	21 07 1809	10 08 1809
Gervasio Sarboña	31	Pedrola	A	manouvrier	25 07 1809	15 08 1809
Pablo Audry	44	Torres de Segre	C	cultivateur	30 10 1809	15 11 1809
Miguel Audry	20	Torres de Segre	C	cultivateur	30 10 1809	15 11 1809
Miguel Delmon	39	Torres de Segre	C	manouvrier	30 10 1809	15 11 1809
José Moya	47	Arbeca	C	manouvrier	30 10 1809	00 11 1809
José Vely	22	Barcelone	C	manouvrier	30 10 1809	00 11 1809
Jaime Berdiel	56	Caspe	A	maréchal	01 11 1809	30 11 1809
José Felipe Callao	55	Caspe	A	maçon	01 11 1809	30 11 1809
Antonio Audina	56	Caspe	A	manouvrier	01 11 1809	30 11 1809
Tomás Campos	47	Caspe	A	manouvrier	01 11 1809	30 11 1809
Bernardo Paublör	45	Caspe	A	manouvrier	01 11 1809	30 11 1809
Manuel Catalán	35	Caspe	A	manouvrier	01 11 1809	30 11 1809
Felipe Ciro Noguera	30	Caspe	A	jardinier	01 11 1809	30 11 1809
José Gómez	39	« Villa Denosa »	?	chirurgien	01 11 1809	30 11 1809
Andrés Martínez	34	Hontanas	V	cultivateur	01 11 1809	01 12 1809

A = Aragon C = Catalogne V = Vieille-Castille

Le premier otage était marié. On l'avait arrêté chez son père, où il s'était caché, car il conduisait des vivres pour l'armée espagnole. Le deuxième otage vivait avec son épouse et ses deux enfants à Barbastro, en Aragon, lorsqu'il fut appréhendé à son tour. Le troisième homme avait été pris en otage en guise de représailles, car des tireurs embusqués espagnols avaient ouvert le feu sur des soldats français qui passaient par son village. Le quatrième otage, qui vivait à Pedrola avec sa mère et

²¹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 2 R 284.

²² Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 47.

²³ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 3 M 11-1.

une sœur, fut emmené parce que des maraudeurs espagnols avaient osé voler un convoi de cochons destinés à sustenter l'armée française. Quant aux trois habitants de Torres de Segre, en Catalogne, le premier fut arraché à son épouse, à ses deux fils et à sa fille, le deuxième à sa fiancée et le dernier à sa conjointe et à ses deux enfants. De son côté, José Moya, lui aussi marié et père de deux enfants, avait été arrêté parce qu'il avait porté du linge propre à son fils, qui servait dans les troupes espagnoles. José Vely fut appréhendé car il s'était enfui sur la route de Barcelone à Lérida. Les sept habitants de Caspe, en Aragon, furent pris en otages car leur petite ville s'était révoltée contre l'occupation française. L'un d'eux, Jaime Berdiel, était le père d'un fils qui avait rejoint les insurgés espagnols. Un autre, Antonio Audina, fut arraché à ses cinq enfants, tandis que Bernardo Paublror dut quitter son épouse et ses quatre enfants, et Manuel Catalán sa femme et ses deux enfants. José Gómez, alias José Gómez-Molleda, était quant à lui le maire d'une localité non identifiée qui fut enregistrée en France sous la forme de « *Villa Denosa St Ander* ». Il fut déporté parce qu'un ressortissant de sa commune s'était rendu en barque jusqu'à l'escadre britannique pour y chercher des vivres, sans l'autorisation du général français. Pour finir, Andrés Martínez refusa de déclarer les circonstances de son arrestation.

Les dix-huit otages espagnols, partis d'Angoulême le 1^{er} août 1811, arrivèrent dans l'Yonne le 9 août suivant, à neuf heures du soir. Ils furent logés et nourris par les habitants de Villeneuve-la-Guyard, puis on les interrogea et lesregistra dès le lendemain à la mairie de la commune, où ils furent examinés par un médecin. Le 10 août 1811, le maire de Villeneuve-la-Guyard écrivit au sous-préfet de Sens pour lui faire part que certains otages parlaient français et réclamaient les mêmes services qu'à Angoulême, à savoir une ration de pain et 15 centimes par jour. Il fit remarquer en outre que sa commune ne pourrait financer longtemps l'accueil des otages, ces derniers ayant besoin de paille, de couvertures et de bois de chauffe, ainsi que d'un lieu pouvant leur servir de caserne, avec un concierge pour les surveiller. Il fallut de longues semaines au sous-préfet pour réagir. Relancé par le maire, il obtint l'accord du préfet de l'Yonne, le 16 septembre 1811, pour transférer une partie des otages dans une autre localité. Le 24 septembre, il put ainsi annoncer au préfet qu'il avait envoyé seize de ces prisonniers espagnols à Pont-sur-Yonne. Parmi eux se trouvait Andrés Martínez, qui avait été traité de la gale à l'hôpital de Sens. Les deux otages qui restèrent à Villeneuve-la-Guyard, où ils avaient trouvé un emploi, furent Pascual Clemente et Antonio Trasobaxo. Le maire de Pont-sur-Yonne, constatant lui aussi qu'il ne recevait aucune aide du gouvernement français, ne tarda pas à protester à son tour. Le 23 octobre 1811, le sous-préfet de Sens fut donc obligé de transférer à Courlon et à Sergines quinze otages sur seize, envoyant le seizième à Joigny pour que celui-ci, à savoir le chirurgien espagnol José Gómez, servît comme infirmier à l'hôpital civil et militaire de la ville. Ce centre hospitalier engagea ensuite, parmi les quinze otages inoccupés et avec la permission du sous-préfet de Sens, datée du 22 décembre 1811, un jardinier en la personne de José Felipe Callao. Ainsi répartis en quatre groupes, entre Villeneuve-la-Guyard, Sergines, Courlon et Joigny, les otages civils espagnols venus de Bayonne puis Angoulême restèrent dans l'Yonne jusqu'à la chute de Napoléon en 1814. Ils se conduisirent tous « *de manière à n'attirer sur eux aucun reproche* », selon un rapport du sous-préfet de Sens du 6 juillet 1812, et tous les maires rendirent le meilleur témoignage du comportement des otages dont ils avaient la charge. Le seul bémol fut le coût que cette charge leur imposait, étant donné l'absence durable de moyens consentis par le gouvernement français.²⁴

²⁴ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, liasse 3 M 11-1.

Les prisonniers de guerre de 1812 à 1814

Pour arriver à Auxerre, les captifs espagnols pouvaient suivre deux itinéraires, contournant le Massif central : de Bayonne à La Charité-sur-Loire, à l'ouest, ou de Perpignan à Saulieu, à l'est. Entre La Charité et Auxerre, les prisonniers de guerre devaient passer par les deux villes de Saint-Fargeau et de Toucy, dans l'Yonne, où aucun d'eux ne mourut en cours de route de 1809 à 1813. Entre Saulieu et Auxerre, en revanche, ils devaient traverser la ville d'Avallon, dans l'Yonne également, où se trouvait un hôpital permettant de soigner en chemin les malades et éclopés. Parmi ceux qui y reçurent des soins, en route pour Auxerre ou bien venus d'Auxerre pour soulager les hôpitaux de cette localité, on déplora 271 morts de 1809 à 1813. C'est ce que montre le tableau n° 12, ci-dessous. Contrairement aux officiers d'état civil d'Auxerre, ceux d'Avallon s'attachèrent à noter le régiment d'origine des prisonniers de guerre espagnols qui périrent dans leur ville. On constate ainsi que, sur les 225 défunts dont le régiment d'origine fut rapporté dans les actes de décès, la majeure partie regroupait des soldats espagnols, au nombre de 125, qui avaient servi dans les sept premiers régiments du tableau n° 12. On note par ailleurs que les années 1811 et 1812 furent les plus funestes pour les prisonniers soignés à Avallon.²⁵

TABLEAU n° 12 : Les prisonniers espagnols morts à l'hospice civil d'Avallon

Régiments espagnols d'origine	1809	1810	1811	1812	1813	TOTAL
Régiment de Savoie				26		26
Régiment de Valence			4	18		22
Régiment de Catalogne			11	9		20
Régiment d'Orihuela			3	16		19
Régiment de Badajoz				14	1	15
Régiment de l'infant don Carlos				12		12
Régiment de Burgos			3	7	1	11
Régiment de Cadix			2	7		9
Régiment d'Avila			1	6		7
Régiment d'Ibérie	1		2		2	5
Régiment des gardes espagnoles	1			4		5
Régiment de Barcelone	1		2	1		4
Régiment de Castille				4		4
Régiment de Séville		1		2		3
Régiment de Grenade			3			3
Régiment de Cuenca				3		3
Régiment de Leales Mauresales				3		3
Régiment de Soria			1	1		2
Régiment de la Manche			1	1		2
Régiment de Tarragone				2		2
Régiment de Tolède				2		2
Régiment d'Almansa				1	1	2
Autres régiments occasionnels	3	5	21	14	1	44
Régiments non indiqués au décès	2	0	6	16	22	46
TOTAL DES ESPAGNOLS MORTS :	8	6	60	169	28	271

²⁵ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 25, registres n° 44 et 45.

TABLEAU n° 13 : Nombre de prisonniers espagnols morts à Auxerre de 1810 à 1813

ORIGINES	Les 4 trimestres de 1810				1810	Les 4 trimestres de 1811				1811
	I	II	III	IV		I	II	III	IV	
Galice		2		5	7	4	2	2	4	12
Asturies		2		1	3	2			1	3
Léon			1		1					
Cantabrie										
Biscaye		1			1				1	1
Navarre										
Aragon		1			1		2	3	2	7
Catalogne						3	8	16	40	67
Valencien		2			2	1	4	6	15	26
Castille	8	2	1	2	13	5	4	3	10	22
Estrémadure	3		1		4	1	3	2	12	18
La Manche	1			1	2	1		1	2	4
Murcie	1	1			2	1		2	1	4
Andalousie	9	4	1	2	16	6	6	4	10	26
Baléares	1		1		2				2	2
Canaries										
Amérique						1			1	2
<i>Inconnu</i>	1				1	2	1	1		4
TOTAUX	24	15	5	11	55	27	30	40	101	198

ORIGINES	Les 4 trimestres de 1812				1812	Les 4 trimestres de 1813				1813
	I	II	III	IV		I	II	III	IV	
Galice	2	4			6	7	2			9
Asturies	1				1	1				1
Léon										
Cantabrie	1				1					
Biscaye	3	1			4			1	7	8
Navarre	1				1					
Aragon	2				2	1				1
Catalogne	13	11	1	3	28	2			1	3
Valencien	91	8			99			1		1
Castille	46	5	1	5	57	10	2	4	3	19
Estrémadure	2	1			3					
La Manche	2				2	2				2
Murcie	10	3		2	15	3				3
Andalousie	16		1		17	2		2	1	5
Baléares	1	1			2	1	1			2
Canaries	1				1					
Amérique	1				1				1	1
<i>Inconnu</i>	30			1	31	7	4		1	12
TOTAUX	223	34	3	11	271	36	9	8	14	67

Le tableau n° 13, ci-contre, a été dressé à partir des registres d'état civil de la ville d'Auxerre.²⁶ Il corrobore le fait que les décès furent très nombreux en 1811 et 1812 parmi les prisonniers, aussi bien à Auxerre qu'à Avallon. Le nombre de morts culmina en janvier 1812, avec 104 morts à Avallon et 185 à Auxerre. Une épidémie de typhus, due au manque d'hygiène des prisonniers espagnols et à l'insalubrité de leurs casernes, fut à l'origine de ce pic de mortalité, alors que les autres habitants furent épargnés dans les deux villes. La ville d'Auxerre regorgeait de prisonniers de guerre, qui ne cessaient d'arriver de Saulieu et de La Charité-sur-Loire et que l'on entassait dans deux casernes improvisées : le cloître désaffecté des Saintes-Maries et l'ancien couvent des Ursulines. Pour remédier au problème, à une époque où les Auxerrois devaient en outre loger des soldats français de passage et incarcérer des déserteurs et des conscrits réfractaires, les autorités militaires décidèrent d'éloigner d'Auxerre une partie des prisonniers espagnols. Le 11 janvier 1812, le commissaire des guerres de l'Yonne signa un premier ordre de route à un détachement composé de 42 sergents, 258 caporaux et soldats et 3 femmes, avec pour consigne d'aller à pied jusqu'à Sens. En traversant Joigny, dans l'après-midi du 12 janvier, ces captifs durent laisser des malades du typhus à l'hôpital militaire de la ville.²⁷ Un autre ordre de route fut signé le 16 janvier 1812. Le deuxième détachement, qui regroupait 200 prisonniers espagnols d'Auxerre, devait se rendre lui aussi à Sens et s'arrêta le soir même à Joigny pour y passer la nuit dans l'église de l'hôpital.²⁸ Un troisième convoi partit d'Auxerre le 17 janvier 1812, en direction de Troyes.²⁹ Le quatrième, composé de 12 sergents et 188 caporaux et soldats, reçut son ordre de route le 17 janvier et passa la nuit du 18 au 19 janvier à Joigny. Il se rendait à Courtrai, en Belgique.³⁰

De son côté, la municipalité d'Auxerre envisagea une autre solution pour mieux loger les prisonniers de guerre, tout en préservant la ville des maladies que ceux-ci développaient. Il s'agissait d'éloigner de la cité tous les captifs, en les transférant de l'autre côté de la rivière, au faubourg Saint-Gervais. Le 22 janvier 1812, dans le but d'estimer tous les travaux à entreprendre dans l'ancien couvent des Ursulines après l'évacuation prochaine des prisonniers espagnols, le maire d'Auxerre visita les lieux avec le commissaire des guerres et un ingénieur. Cet ancien couvent abritait alors, outre les prisonniers, la compagnie de réserve de l'Yonne et un détachement du 24^e régiment de chasseurs à cheval.³¹ Le 1^{er} février 1812, le maire reçut ensuite, de la part d'un entrepreneur en bâtiments auxerrois nommé Pierre Gobin, une promesse de vente d'un vaste terrain et d'ateliers situés au faubourg Saint-Gervais, où serait établie la nouvelle caserne des prisonniers de guerre. Ce nouveau dépôt, qui prit le nom de caserne Gobin, comportait plusieurs bâtiments qui ne tardèrent point à se dégrader. Dans un rapport du 3 novembre 1812, dressé à Versailles par le service du génie militaire, un capitaine de ce service prétendit que « *les dégradations qu'ils avaient éprouvées venaient du fait des prisonniers espagnols qui les habitent* ». ³²

26 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registres n° 83 à 86.

27 Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 47 (voir l'acte de décès d'un prisonnier de guerre espagnol inconnu, en date du 13 janvier 1812 à Joigny).

28 Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 47 (voir l'acte de décès d'un prisonnier de guerre espagnol inconnu, en date du 17 janvier 1812 à Joigny).

29 Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 47 (voir l'acte de décès du prisonnier espagnol Antonio Martínez, en date du 18 janvier 1812 à Joigny).

30 Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 47 (voir l'acte de décès d'un prisonnier de guerre espagnol inconnu, en date du 19 janvier 1812 à Joigny).

31 Archives municipales d'Auxerre, sous-série 1 M provisoire 38.

32 Archives municipales d'Auxerre, sous-série 1 M provisoire 40.

En 1813, le nombre de morts diminua considérablement parmi les captifs. Dans la nuit du 6 au 7 janvier, un prisonnier de guerre du dépôt d'Auxerre mourut certes à Joigny, lors de son transfert avec d'autres Espagnols vers la ville de Troyes, mais la courbe des décès resta relativement basse pendant toute l'année.³³ En août 1813, alors que Napoléon Bonaparte tentait de contenir les troupes coalisées contre lui en Allemagne, trois bataillons de prisonniers de guerre espagnols furent employés aux travaux du canal de Bourgogne. Cette voie d'eau devait relier la ville de Migennes, dans l'Yonne, à Saint-Jean-de-Losne, en Côte-d'Or, afin de créer un pont aquatique entre le bassin de la Seine et celui du Rhône. Cette paisible entreprise fut toutefois interrompue par l'approche de la guerre. Le 21 décembre 1813, en effet, le Rhin fut franchi à Bâle et une armée de 200 000 Russes, Autrichiens et Bavaois pénétra en France.³⁴ La ville d'Auxerre étant menacée, les prisonniers de guerre espagnols qui s'y trouvaient devenaient un fardeau ! Une partie d'entre eux fut donc évacuée vers Tours, loin des combats futurs, passant la nuit du 8 au 9 janvier 1814 à Joigny.³⁵

La campagne de France mit les troupes coalisées à rude épreuve. Le 11 février 1814, un détachement de 3 500 soldats autrichiens, hongrois et bohémiens fit son entrée à Auxerre, mais il dut quitter précipitamment la ville dès le 20 février, après la victoire de Napoléon Bonaparte à la bataille de Montereau, le 18 février 1814. Cette soudaine embellie militaire ne fut que de courte durée : le 9 mars 1814, les troupes autrichiennes revinrent à Auxerre, s'emparant également de Joigny au passage. Un sursaut des Français les contraignit de quitter Auxerre le 17 mars, puis Joigny le 20. Les troupes coalisées ne purent retourner finalement à Auxerre que le 6 avril 1814, jour de l'abdication inconditionnelle de Napoléon Bonaparte. La ville fut occupée par des soldats allemands du Wurtemberg jusqu'au 20 mai 1814.³⁶ Ce fut au cours de cette courte occupation militaire que les derniers prisonniers de guerre espagnols, enfin libérés, purent rentrer chez eux en Espagne. Le dernier à mourir à Auxerre fut un Andalou de vingt-deux ans nommé Diego Moreno, décédé le 15 avril 1814.³⁷

Le 15 mai 1814, le nouveau maire d'Auxerre adressa un éloge obséquieux au nouveau souverain français, le roi Louis XVIII, qu'il n'hésita point à décrire comme étant « *le plus tendre des pères* ». Il alla même jusqu'à ajouter, à cette expression d'un autre temps, une formule aussi surannée que : « *Oui, Sire, vos paroles de paix et d'amour ont retenti jusque sous le toit de l'humble chaumière* ». ³⁸ Le chef d'État ainsi complimenté ne trouva pourtant personne, en France, pour l'aider à empêcher le retour de Napoléon Bonaparte pendant les Cent Jours. Pour retrouver son trône, malgré son isolement, Louis XVIII dut s'appuyer sur les forces coalisées étrangères. Le pays qui lui rendit sa couronne fut le Royaume-Uni. Les Britanniques, qui avaient soutenu toutes les coalitions contre la France révolutionnaire puis napoléonienne, portèrent en effet l'estocade finale à la bataille de Waterloo, le 18 juin 1815, mettant un terme à la suprématie des forces françaises sur le continent européen. L'erreur commise en Espagne par Napoléon Bonaparte lui fut fatale. Elle ramena la France vaincue à ses frontières d'avant la Révolution et la livra à un roi piètre et falot.

³³ Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 50 (voir l'acte de décès du prisonnier de guerre espagnol Pedro Iglesias, en date du 7 janvier 1813 à Joigny).

³⁴ André Rossigneux, *Un chapitre de l'histoire d'Auxerre, l'année 1814*, dans Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, Auxerre (1911), pages 77 à 250.

³⁵ Bibliothèque municipale de Joigny, Yonne, sous-série 4 E 206, registre E 50 (voir l'acte de décès du prisonnier de guerre espagnol Antonio Posa, en date du 9 janvier 1814 à Joigny).

³⁶ André Rossigneux, *Un chapitre de l'histoire d'Auxerre, l'année 1814*, voir ci-dessus.

³⁷ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 87.

³⁸ Archives municipales d'Auxerre, Yonne, registre 1 D 18 (délibérations de 1812 à 1820).

LES PRISONNIERS MARIÉS dans la petite histoire des familles

Le bilan de la détention de prisonniers de guerre espagnols à Auxerre fut lourd. Du 17 janvier 1809 au 15 avril 1814, le nombre de morts parmi les captifs ibériques du dépôt auxerrois s'éleva à 680 Espagnols et 4 Portugais. Il y eut par ailleurs 272 Espagnols et 5 Portugais qui périrent du 20 février 1809 au 18 janvier 1814 lors de leur passage ou de leur hospitalisation à Avallon. Sur les 952 Espagnols décédés à Auxerre et Avallon, il y en eut 888 dont l'âge fut indiqué dans leur acte de décès. Le tableau n° 14, ci-après, montre la répartition de ces 888 défunts de 12 à 66 ans :

TABLEAU n° 14 : Nombre d'Espagnols morts à Avallon et Auxerre selon les âges

Âges	Ava	Aux									
12 ans	0	1	24 ans	12	53	36 ans	2	5	48 ans	0	0
13 ans	0	0	25 ans	19	37	37 ans	0	3	49 ans	0	1
14 ans	0	1	26 ans	10	31	38 ans	0	2	50 ans	2	7
15 ans	0	2	27 ans	5	14	39 ans	1	4	51 ans	1	1
16 ans	1	4	28 ans	7	21	40 ans	3	11	52 ans	0	1
17 ans	10	12	29 ans	1	15	41 ans	0	2	53 ans	0	0
18 ans	10	30	30 ans	6	22	42 ans	2	2	54 ans	0	1
19 ans	27	43	31 ans	1	8	43 ans	0	3	55 ans	1	0
20 ans	52	94	32 ans	1	9	44 ans	1	2	56 ans	0	1
21 ans	20	53	33 ans	0	5	45 ans	0	3	60 ans	0	2
22 ans	35	78	34 ans	0	6	46 ans	0	3	61 ans	0	1
23 ans	21	33	35 ans	2	5	47 ans	0	2	66 ans	0	1

Ce tableau permet de calculer l'âge moyen des prisonniers espagnols morts à Auxerre et Avallon de 1809 à 1814. Ils avaient en moyenne 24 ans et demi lors de leur trépas. Étant presque tous célibataires, ils ne purent se marier et fonder dans leur pays natal les familles qu'ils auraient eues si Napoléon Bonaparte n'avait pas déclenché la guerre d'Espagne en 1808. En ce sens, la petite histoire de ces gens fut contrariée par la grande histoire des peuples. Jusqu'à 153 prisonniers de guerre espagnols sur les 952 qui moururent à Auxerre et Avallon, soit 16% de l'ensemble, ne portaient que dix noms de famille très courants de l'autre côté des Pyrénées :

TABLEAU n° 15 : Nombre d'Espagnols morts à Avallon et Auxerre selon les noms

NOMS	Avallon	Auxerre	Totaux	NOMS	Avallon	Auxerre	Totaux
García	10	15	25	López	4	10	14
Pérez	3	16	19	Rodríguez	3	9	12
Martínez	8	10	18	Martín	2	10	12
Fernández	7	11	18	González	2	9	11
Gómez	5	12	17	Sánchez	4	3	7

Comme l'indique le tableau n° 15, ci-dessus, le nom González figurait parmi les dix patronymes les plus portés à Auxerre et Avallon par les captifs espagnols qui y trépassèrent. Ce nom existait déjà dans l'Yonne avant la Révolution française, sous la forme francisée de Gonzal ou Gonzalle. Le 20 novembre 1708, en effet, un Jean Gonzal, fils du défunt manouvrier Antoine Gonzal et d'Edmée Perrot, avait épousé à l'âge de 22 ans, en l'église de Bessy-sur-Cure, une femme de 22 ans qui s'appelait

Brigide Guillemot, fille de Gabriel Guillemot et d'Edmée Niesple.³⁹ Il s'était ensuite marié en secondes noces, le 26 février 1726 en l'église d'Arcy-sur-Cure, avec une autre femme nommée Marie Bollenat, veuve de Jacques Macadoux.⁴⁰ Son nom de famille semblerait indiquer qu'il était peut-être d'origine espagnole, comme les onze prisonniers de guerre ci-dessous, décédés pendant la période napoléonienne :

TABLEAU n° 16 : Les onze González morts à Auxerre et Avallon de 1809 à 1813

DÉFUNTS	ORIGINES	DÉCÈS	LIEUX DE DÉCÈS	ÂGES
Domingo González	Vieille-Castille	09 07 1809	hôtel-Dieu Auxerre	41 ans
Tomás González	Galice	29 01 1811	hôtel-Dieu Auxerre	22 ans
José González	Andalousie	27 02 1811	hôtel-Dieu Auxerre	25 ans
Juan González	Galice	05 05 1811	hôtel-Dieu Auxerre	20 ans
Beltrán González	Valencien	18 10 1811	casernes d'Auxerre	18 ans
José González	Andalousie	20 10 1811	hospice d'Avallon	20 ans
Vicente González	Andalousie	01 11 1811	hôtel-Dieu Auxerre	21 ans
Juan González	Valencien	03 01 1812	hôtel-Dieu Auxerre	28 ans
Gomez González	Nouvelle-Castille	10 01 1812	casernes d'Auxerre	20 ans
Eugenio González	Castille	21 01 1812	hôtel-Dieu Auxerre	25 ans
Manuel González	Galice	25 01 1813	hospice d'Avallon	22 ans

Déduction faite des morts et des prisonniers de guerre qui rentrèrent chez eux en 1814, au début de la Restauration, on constate que certains détenus espagnols, en petit nombre, restèrent en France pour s'y enraciner en épousant une Française. Dans ce cas de figure, il est patent que la guerre d'Espagne, dans la grande histoire des peuples, eut aussi une incidence bénéfique sur la petite histoire des gens :

TABLEAU n° 17 : Les vingt Espagnols mariés à des Françaises dans l'Yonne

Dates et lieux de mariage	Maris espagnols	Épouses françaises
28 11 1811 Auxerre	Ramón Dorciso	Françoise Laplace
24 11 1812 Sens	Tomás Antonio Pablo Flix	Marie Claude Ravin
20 07 1813 Auxerre	Segundo González	Catherine Bernard
07 01 1814 Tonnerre	José Chotot	Marie Roger
22 02 1814 Auxerre	José Sánchez	Claire Gourgault
30 06 1814 Toucy	José González	Marie Ursule Beziste
18 10 1814 Diges	Juan de la Punta	Marie Lorry
29 05 1815 St-Denis-sur-Ouanne	Manuel Álvarez	Marie Madeleine Dézier
27 12 1815 Pourrain	Antonio Calvo	Jeanne Élisabeth Rapin
24 01 1816 Bazarnes	Antonio Medina	Barbe Manevy
27 01 1816 Lindry	Franco Chisber	Marie Blanchard
04 04 1816 Auxerre	José González	Catherine Rollin
22 05 1816 Sens	Francisco Alfonseca	Louise Amandry
18 12 1817 Sens	Tomás Pavia	Marie Madeleine Doublet
31 12 1817 Pourrain	Gabriel González	Marie Élisabeth Jeannin
28 07 1818 Chablis	Manuel Cortos	Thérèse Picq
07 09 1819 Noyers-sur-Serein	José Pantiga	Marie Brûlé
16 02 1820 Tanlay	Antonio Gómez	Marie Jollois
14 02 1824 Accolay	Pedro Muñoz	Marie Anne Bouzon
28 06 1824 Joigny	Vicente Francisco Bello	Marie Anne Colas

³⁹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 4 E 40, registre E 1.

⁴⁰ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 4 E 15, registre E 9.

Le tableau n° 17 montre que, sur les vingt prisonniers de guerre espagnols qui prirent une épouse française dans l'Yonne de 1811 à 1824, quatre portaient le nom de González. Si l'on ajoute à ces derniers le sergent-major Damián González, qui le 12 septembre 1810 s'était uni à Auxerre avec une prisonnière autrichienne nommée Regina Walburger, on constate qu'un quart des détenus espagnols ayant décidé de fonder une famille dans le nord de la Bourgogne s'appelaient González, et non pas García comme on aurait pu s'y attendre. Segundo González, marié à Auxerre le 20 juillet 1813 avec Catherine Bernard, était le fils légitime de Manuel González et de Josefa García, dont le domicile en Espagne ne fut point précisé par l'officier d'état civil dans l'acte de mariage.⁴¹ Gabriel González, de son côté, marié le 31 décembre 1817 à Pourrain avec Marie Élisabeth Jeannin, était né vers 1785 dans la province espagnole du León, à Villafranca del Bierzo, et il était le fils de Manuel González et de María de la Rivera.⁴² Reste le cas troublant des deux José González. Il s'agit en effet d'un cas d'école, qui met à rude épreuve la perspicacité du généalogiste.

Le premier José González produisit son acte de baptême lorsqu'il se maria à la mairie de Toucy avec Marie Ursule Beziste, le 30 juin 1814. Dans cet acte, délivré par le curé de Chantada, en Espagne, puis traduit en français et légalisé au tribunal de première instance de l'arrondissement d'Auxerre, il était clairement écrit que le marié était né le 14 septembre 1789 audit Chantada, dans la province espagnole de Galice, et qu'il était le fils du marchand de draps Francisco González et de Dominga Arias.⁴³ Le problème est que le second José González, quand il épousa Catherine Rollin le 4 avril 1816 à la mairie d'Auxerre, produisit un acte de baptême identique, affirmant qu'il était né en ladite paroisse de Chantada le 15 septembre 1789 et que ses parents étaient lesdits Francisco González et Dominga Arias.⁴⁴ Or, nous savons que Marie Ursule Beziste donna cinq enfants à son époux, nés à Toucy de 1815 à 1828, et que Catherine Rollin donna trois filles à son conjoint, nées de 1817 à 1822 en la commune de Lindry, à une douzaine de kilomètres à l'ouest d'Auxerre. On n'a donc pas affaire à un seul José González, qui se serait marié en premières noces à Marie Ursule Beziste puis en secondes noces à Catherine Rollin. Et pourtant, l'acte de baptême identique, produit à chacun des deux mariages, semblerait indiquer le contraire. Ce paradoxe conduit le généalogiste à émettre deux hypothèses : soit les deux José González étaient deux jumeaux portant le même prénom, soit tous deux n'étaient en fait qu'une seule et unique personne, se vautrant dans la bigamie.

La seconde hypothèse, qu'il aurait été si croustillant de développer, ne résiste pas à la collecte des documents. Le premier José González, en effet, mourut en la ville d'Auxerre le 26 septembre 1860. Ses deux fils confirmèrent, dans son acte de décès, qu'il était l'époux de Marie Ursule Beziste, encore en vie, et qu'il était bien le fils de Francisco González et de Dominga Arias.⁴⁵ Le second José González rendit son dernier soupir, quant à lui, le 9 novembre 1855 à Lindry. L'un de ses gendres et l'instituteur de la commune affirmèrent, dans l'acte de décès qu'ils firent rédiger le même jour, que le défunt était veuf en premières noces de Catherine Rollin, l'époux en secondes noces de Catherine Alexandrine Massot et le fils de José González et de Margarita Rodríguez.⁴⁶ On n'avait donc affaire ni à un bigame ni à deux jumeaux mais à deux José González bien distincts, dont les parents étaient différents.

41 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 86.

42 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 311, registre n° 11.

43 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 419, registre n° 12.

44 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 89.

45 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 133.

46 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 12.

Le lieu de naissance du second José González n'est pas indiqué dans son acte de décès. On précise uniquement qu'il est « *né en Espagne* » et qu'il avait 69 ans lorsqu'il mourut. Il serait donc né vers 1786 au lieu du 15 septembre 1789. Après la mort de Catherine Rollin, décédée à Lindry le 3 mars 1824, il convola en secondes noces avec Catherine Alexandrine Massot, le 29 janvier 1825 à Lindry.⁴⁷ L'acte de mariage civil qui fut établi en mairie à cette occasion ne mentionne ni les parents de l'époux, ni son lieu de naissance. On signale seulement qu'il était âgé de 38 ans, ce qui confirme qu'il serait né vers 1786. Il se maria cependant le même jour à l'église, après le mariage civil, et le curé de Lindry nota que le marié était bien le fils de José González et de Margarita Rodríguez, sans indiquer pour autant où ils avaient vécu en Espagne.⁴⁸ Il semblerait donc que le second José González n'était pas natif de Chantada, en Galice, comme on peut le lire dans son premier acte de mariage. Afin de hâter son union avec Catherine Rollin, en 1816, il avait sans doute emprunté au premier José Gonzales son acte de baptême, évitant ainsi de longues démarches administratives, en France et en Espagne, pour se procurer un acte de notoriété ou bien une véritable attestation de baptême. Pour lui, la fin justifiait les moyens.

La famille Gonzalès à Lindry

Le second José González ne savait ni lire ni écrire. Il ne put donc empêcher les officiers d'état civil français de le désigner sous le nom de Joseph Gonzalès. Ainsi naquit donc la famille Gonzalès à Lindry, issue d'un prisonnier de guerre espagnol ayant décidé de rester en France. La première épouse de cet ancien détenu résidait au hameau de Chazelles, à Lindry. Elle y attira alors son mari, qui se mit à travailler sur place comme tisserand. La commune de Lindry avait déjà accueilli sur son sol quatre autres anciens prisonniers de guerre. D'abord André Milot, né vers 1764 en Saxe, qui s'était marié le 19 février 1798 à Vallan avec Geneviève Massot.⁴⁹ Il fut le père de six enfants et mourut à Lindry le 16 avril 1812. Puis André Rigalle, né vers 1775 à Sajókeresztúr, en Hongrie, lequel s'était marié le 21 août 1811 à Lindry avec Félicité Perpétue Girard. Il n'en eut qu'un seul fils et décéda lui aussi à Lindry, le 18 mai 1812.⁵⁰ Joseph Gonzalès s'installa à Lindry avec sa première femme après la mort de ces deux hommes. Il eut l'occasion, néanmoins, de rencontrer à Lindry les deux autres prisonniers de guerre restés en France. D'abord Jean Holotan, né vers 1775 à Stare Miasto, dans les Basses-Carpates en Pologne, qui s'était marié avec Charlette Marguerite Soujet le 9 juillet 1800 à Lindry.⁵¹ Puis Franco Chisber, né vers 1789 à l'hospice des enfants trouvés de Valence, en Espagne, qui venait d'épouser Marie Blanchard à Lindry, le 27 janvier 1816.⁵² Ces deux hommes, comme Joseph Gonzalès, travaillaient à Lindry comme tisserands. Le nom de famille porté par les descendants de Franco Chisber fluctua beaucoup dans les documents : il apparaît sous des formes aussi nombreuses et exotiques que Chisbert, Schisbert, Szisbert, Szisberg, Sisbert, Chifert, Sisvert, Chilbert, Silbart, Silvert, Sylvé, Sylvin ou Sigerer. En fait, plus personne ne savait, au fil du temps, si la famille engendrée par Franco Chisber en France était d'origine espagnole, allemande ou polonaise. Tout ce que l'on sait, c'est que l'enfant trouvé de Valence signait ainsi : « *Franco Chisber* ».

47 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 8.

48 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 99 J 160, registre n° 2.

49 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 427, registre n° 1.

50 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 6.

51 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 3.

52 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 7.

Deux autres anciens prisonniers de guerre espagnols vivaient à côté de Lindry, en la commune de Pourrain. D'abord Antonio Calvo, lui aussi tisserand, qui était né le 14 septembre 1785 à Val de Zus, en la province espagnole du León, et qui s'était marié le 27 décembre 1815 à Pourrain avec Jeanne Élisabeth Rapin.⁵³ Puis Gabriel González, né vers 1785 à Villafranca del Bierzo, dans le León, qui avait convolé en justes noces le 31 décembre 1817 avec Marie Élisabeth Jeannin, à Pourrain.⁵⁴ Ces hommes se connaissaient : Antonio Calvo avait assisté comme témoin au mariage de José González avec Catherine Rollin, en 1816, puis à celui de Gabriel González avec Marie Élisabeth Jeannin, en 1817. Cette proximité entre les trois hommes, du même âge, pourrait indiquer que le second José González, connu à Lindry sous le nom de Joseph Gonzalès, était né dans le León comme ses deux compagnons.

À Lindry, Joseph Gonzalès côtoya aussi des familles françaises endeuillées par la guerre d'Espagne. Au cours des guerres révolutionnaires puis napoléoniennes, la commune de Lindry, peuplée alors de 1 000 habitants, envoya en effet 85 conscrits sur les différents champs de bataille de l'Europe. Parmi ces jeunes soldats, il y en eut dix qui prirent part à la guerre d'Espagne. Les premiers furent trois conscrits de 1808, nés à Lindry en 1788, qui périrent sous les drapeaux au-delà des Pyrénées, à savoir : Antoine Salle, qui servit en Espagne au 117^e régiment d'infanterie, Prosper Berry, qui servit au 44^e régiment d'infanterie, et enfin Edme Louis Lecœur, qui servit quant à lui au 96^e régiment d'infanterie.⁵⁵ Les deux premiers disparurent au combat et le troisième mourut de fièvre le 22 octobre 1811, à l'hôpital militaire de Sanlúcar en Andalousie.⁵⁶ Les sept autres conscrits de Lindry qui furent envoyés en Espagne avaient tous été affectés, en mars 1812, au 17^e régiment d'infanterie légère qui fut décimé à la bataille des Arapiles le 22 juillet suivant. Ces sept jeunes soldats partis au combat étaient Joseph Gabet et Sébastien Derome, nés à Lindry en 1791, puis Louis Antoine Chabertier, Pierre Plaisir, François Augustin Brisson, François Boivin et François Bougault, nés en 1792.⁵⁷ Quatre d'entre eux disparurent sans laisser de trace en Espagne. Les trois autres participèrent ensuite, en 1813, au renfort envoyé en Pologne juste après la retraite de Russie. L'un d'eux, François Boivin, mourut de la gale à l'hôpital militaire de Dantzig le 19 mai 1813, lors du siège de cette ville par les cosaques.⁵⁸ Les deux autres purent retourner en France. Le premier survivant, Sébastien Derome, se maria à Lindry le 31 janvier 1816 avec Marie Victoire Merlier, alors que le second, Louis Antoine Chabertier, épousa au même endroit Marguerite Tissier, le 11 janvier 1817.⁵⁹ Tous deux reprirent leur profession de cultivateurs.

Joseph Gonzalès et son compatriote Franco Chisber croisèrent certainement à Lindry ces deux hommes. Tous les quatre avaient participé à la guerre d'Espagne, dans deux camps opposés. Louis Antoine Chabertier fut le premier à mourir, ceci le 31 mars 1830 à Lindry.⁶⁰ Puis vint le tour de Franco Chisber, qui rendit son dernier soupir le 7 septembre 1838 à l'hôtel-Dieu d'Auxerre sous le nom erroné de François Sigerer, rectifié en François Sylvé le 15 décembre 1857 par ses descendants.⁶¹ Les deux autres vétérans de la guerre d'Espagne étaient encore en vie en 1851, lors du

53 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 311, registre n° 10.

54 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 311, registre n° 11.

55 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 1 R 87.

56 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 R 228 (voir Louis Lecour).

57 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 1 R 107.

58 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 R 230 (voir liasse BO-BU).

59 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 7.

60 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 9.

61 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 24, registre n° 111.

recensement des 1 252 habitants de Lindry. Sébastien Derome résidait au hameau des Bachelets avec sa fille unique Marie. Joseph Gonzalès demeurait quant à lui au hameau de Chazelles avec sa seconde femme, ainsi qu'avec ses trois fils Germain, Jean et Louis, et sa fille Alexandrine, issus du second lit. Dans l'état nominatif des habitants de Lindry qui fut dressé à cette occasion, Joseph Gonzalès et ses quatre enfants furent signalés comme étant tous de nationalité espagnole.⁶² Pourtant, les onze enfants de l'ancien prisonnier de guerre étaient nés à Lindry, de 1817 à 1840, et certains y étaient même décédés en bas âge. Mais le code de la nationalité créé par Napoléon Bonaparte en 1804, qui resta en vigueur jusqu'en 1927, ne tenait pas compte du lieu de naissance des résidents. À son mariage, une femme recevait la nationalité de son époux. Un homme né en France d'un père étranger n'obtenait la nationalité française que s'il la demandait dans l'année suivant sa majorité, et si en outre il acceptait d'être appelé au service militaire. En l'absence de toute demande dans les délais requis, et en cas de refus de servir la France sous les drapeaux, un fils d'étranger gardait la nationalité de son père. Ce fut le cas des hommes dans la famille Gonzalès, qui furent longtemps considérés comme des Espagnols vivant sur le sol français. Les femmes, en revanche, devinrent Françaises à leur mariage.

Joseph Gonzalès mourut à Lindry le 9 novembre 1855.⁶³ La page de la guerre d'Espagne fut tournée localement le 1^{er} décembre 1870, lorsque Sébastien Derome décéda lui aussi à Lindry ce jour-là.⁶⁴ Cet ancien soldat français avait bénéficié du décret du 12 août 1857 et avait reçu, en janvier 1858, la médaille de Sainte-Hélène attribuée à tous les survivants des guerres révolutionnaires et napoléoniennes.⁶⁵ Le tout dernier survivant de ces guerres fut Victor Baillot. Né le 9 avril 1793 à Percey, dans l'Yonne, il s'éteignit à Carisey, dans le même département, le 2 février 1898 à l'âge de 104 ans. Il n'avait pas participé à la guerre d'Espagne mais avait servi en Allemagne en 1813, puis avait été fait prisonnier par les Britanniques à la bataille de Waterloo, le 18 juin 1815.⁶⁶ À la mort de ce dernier grognard, ultime témoin oculaire des derniers combats de Napoléon Bonaparte, cela faisait deux ans à peine que les hommes de la famille Gonzalès avaient acquis la nationalité française. Le premier bénéficiaire de cette naturalisation tardive fut un petits-fils de Joseph Gonzalès, le cultivateur Louis Jean-Baptiste Gonzalès. Né à Lindry en 1853, fils d'un père né à Lindry en 1826, il était toujours considéré comme Espagnol lors du recensement en mai 1872 des habitants de Lindry. Un autre ressortissant de la commune, Eugène Holotan, petit-fils du prisonnier de guerre Jean Holotan, fut considéré lors du même recensement comme ayant la nationalité polonaise de son aïeul.⁶⁷ Il était pourtant venu au monde en 1852 à Lindry et était le fils d'un père né à Lindry en 1810. Ces deux hommes, Eugène Holotan et Louis Jean-Baptiste Gonzalès, étaient certes nés en France, à l'instar de leurs pères respectifs, mais ils étaient tenus l'un et l'autre à l'écart des droits et des devoirs des citoyens français. Aucun de ces deux étrangers ne fut appelé au service militaire. Eugène Holotan commit néanmoins l'erreur, pour s'assurer qu'il n'aurait jamais à remplir ce devoir de citoyen, de se rendre à la mairie de Lindry le 6 janvier 1874 pour y faire enregistrer son statut de « *fils d'étranger non naturalisé* ». ⁶⁸ Louis Jean-Baptiste Gonzalès, quant à lui, resta muet à ce sujet.

62 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 7 M 2-100, Lindry en 1851.

63 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 12.

64 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 2 E 228, registre n° 14.

65 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 4 M 4-1.

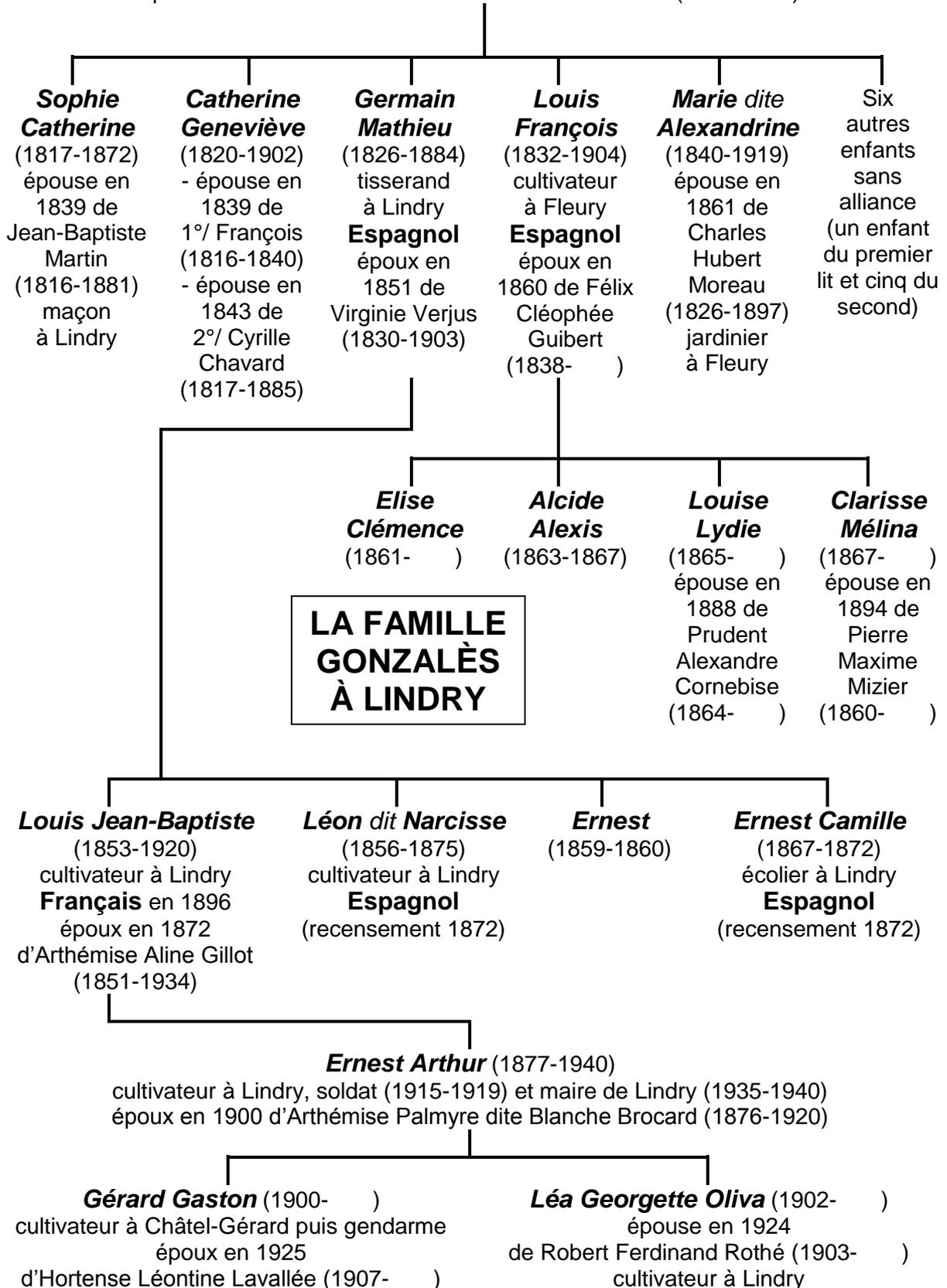
66 Paul Camille Dugenne, *Dictionnaire biographique de l'Yonne*, tome 1, SGY (1996), p. 66.

67 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 7 M 2-100, Lindry en 1872.

68 Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 7 M 6-11.

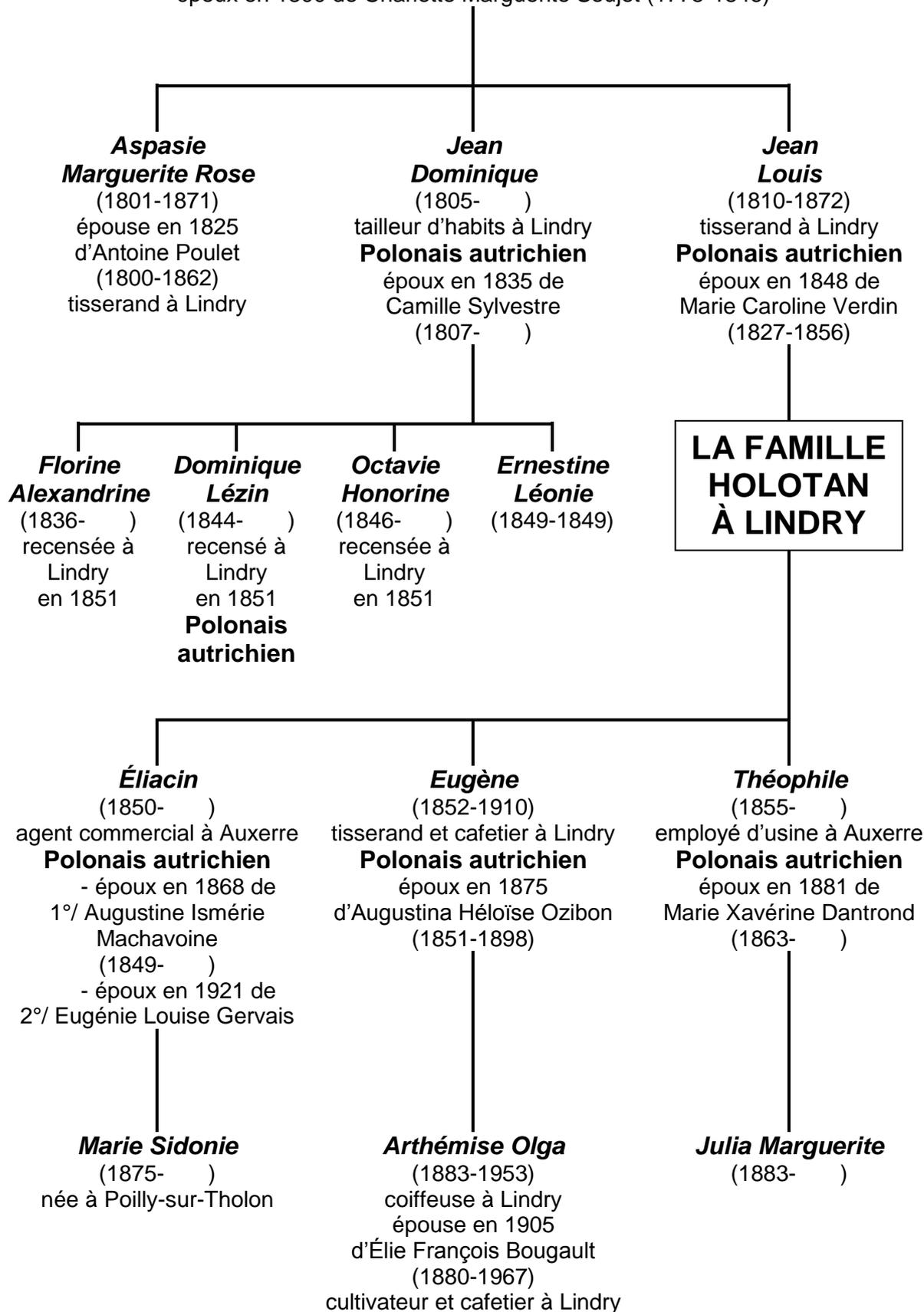
JOSEPH GONZALÈS (1786-1855)

tisserand à Lindry en Bourgogne, de nationalité espagnole
fils de José González et de Margarita Rodríguez, de Chantada en Galice (Espagne)
époux en 1816 de 1^o/ Catherine Rollin (1787-1824)
époux en 1825 de 2^o/ Catherine Alexandrine Massot (1798-1861)



JEAN HOLOTAN (1775-1837)

tisserand à Lindry en Bourgogne, de nationalité austro-polonaise
fils d'Andrzej Holotan et de Maria Koziemot, de Stare Miasto en Galicie (Pologne)
époux en 1800 de Charlette Marguerite Soujet (1775-1846)



Cette différence d'attitude eut des effets divergents sur les deux hommes. Lors d'un nouveau recensement des habitants de Lindry, en mai 1891, Eugène Holotan fut inscrit comme étant le seul étranger de la commune. Cette fois, cependant, les agents recenseurs ne lui attribuèrent plus la nationalité polonaise, comme en 1872, mais la nationalité autrichienne. La Pologne, en effet, qui avait été ressuscitée par Napoléon Bonaparte en 1807, n'existait plus. Par ailleurs, l'aïeul paternel d'Eugène Holotan était né près de la ville de Rzeszów, capitale des Basses-Carpates, dans la province polonaise de Galicie qui, le 18 septembre 1773, lors du premier partage de la Pologne, avait été annexée par l'Autriche. Ceci faisait donc d'Eugène Holotan un sujet de l'empire austro-hongrois. À l'inverse, lors du recensement de mai 1891, le petit-fils de Joseph Gonzalès fut inscrit parmi les citoyens français.⁶⁹ Il ne s'agissait pas encore d'un statut officiel. La question ne fut tranchée, en fait, qu'à l'initiative du maire de Lindry, Florimond Jean-Baptiste Martin, qui le 29 novembre 1895 écrivit au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour lui demander s'il l'autorisait à inscrire sur la liste électorale de sa commune deux de ses administrés au statut ambigu, à savoir Louis Jean-Baptiste Gonzalès et Eugène Holotan, tous deux nés à Lindry de pères nés à Lindry mais étrangers, étant eux-mêmes nés de deux prisonniers de guerre venus d'Espagne et d'Autriche-Hongrie. Ne sachant trop quelle réponse apporter, le préfet de l'Yonne en référa le 20 décembre 1895 au ministre de la Justice, à Paris, qui ne répondit que le 4 mai 1896 pour le cas d'Eugène Holotan, et le 9 mai suivant pour celui de Louis Jean-Baptiste Gonzalès. Le ministre déclara que le premier des deux administrés du maire de Lindry était étranger puisqu'il avait revendiqué, le 6 janvier 1874, ce statut pour échapper au service militaire, tandis que le second administré, qui n'avait pas été appelé à servir sous les drapeaux mais qui ne s'était pas prévalu de ses origines pour se soustraire à l'armée, était Français comme tout homme né en France d'un père lui-même né en France, ceci en application du double droit du sol établi par la loi du 7 février 1851 et à condition que cet homme se soumit à ses obligations militaires.⁷⁰ Reconnu enfin comme citoyen français, Louis Jean-Baptiste Gonzalès fut inscrit sur les tableaux de recensement de la classe militaire de 1896. Le 16 avril 1897, il passa devant le conseil de révision à Auxerre, où il fut exempté du service armé en raison de son âge.⁷¹ De son côté, Eugène Holotan resta le seul étranger de Lindry, enregistré comme Polonais au recensement de mai 1901.⁷²

Le fils unique de Louis Jean-Baptiste Gonzalès devint Français lui aussi. Né en 1877 à Lindry, Ernest Arthur Gonzalès fut exempté du service militaire comme son père, le 17 mars 1898.⁷³ Il fut néanmoins convoqué le 23 mars 1915 au 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, pour y défendre la France contre l'Allemagne. Muté le 10 avril 1916 au 420^e bataillon de chasseurs à pied, il fut envoyé dans la zone des combats où il fut transféré, le 12 octobre 1917, au 64^e régiment territorial d'infanterie. Il servit comme simple soldat jusqu'à sa démobilisation, le 27 janvier 1919.⁷⁴ De retour dans ses foyers, à Lindry, il reprit son activité de cultivateur auprès de son épouse et de ses deux enfants. Il devint adjoint au maire de Lindry le 14 mai 1925, puis maire le 19 mars 1935. Il s'éteignit à Lindry en 1940, au début de l'occupation de la France par les Allemands. Son fils Gérard Gaston Gonzalès, né à Lindry en 1900, quitta sa commune natale en 1924. Il débuta une carrière de gendarme à la fin de 1928.

⁶⁹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 7 M 2-100, Lindry en 1891.

⁷⁰ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 7 M 6-11.

⁷¹ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 1 R 346, Toucy, conscrit n° 62.

⁷² Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 7 M 2-100, Lindry en 1901.

⁷³ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 1 R 347, Toucy, conscrit n° 43.

⁷⁴ Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, sous-série 1 R 612, matricule n° 1439.

Ainsi donc s'achève la petite histoire de la famille Gonzalès, qui fut enfantée à Lindry par la grande histoire des peuples. Sans la guerre d'Espagne, qui causa tant de souffrances, cette famille française d'origine espagnole n'aurait jamais vu le jour. Pour qu'elle vînt au monde, il fallut tout un enchaînement de circonstances trouvant son origine dans le guet-apens perpétré le 6 mai 1808 par Napoléon Bonaparte, à Bayonne, contre un père médiocre et un fils félon de la dynastie royale des Bourbon d'Espagne, qui se disputaient la couronne espagnole. Il fallut que José González fût capturé par des Français victorieux, déporté en France et mis en dépôt à Auxerre. Sans ce déracinement, provoqué par le vent impérieux de la grande histoire, celui qui devint Joseph Gonzalès ne se serait jamais enraciné à Lindry, loin de son pays natal, pour y faire bourgeonner un arbre généalogique sur plusieurs générations. Le soldat espagnol qu'il fut, pendant la guerre d'Espagne, devint le bisaïeul d'un soldat français de la Grande Guerre, luttant lui aussi contre un envahisseur étranger. Cet arrière-petit-fils fut ensuite élu maire de Lindry. Le fait qu'il recueillît les suffrages de la majorité des électeurs de sa commune natale montre en fait à quel point, au fil du temps, la famille Gonzalès avait fini par s'intégrer dans la communauté locale.

Cette famille d'origine étrangère n'est qu'un exemple parmi d'autres. On ne sait pas encore le nombre exact de prisonniers de guerre espagnols qui restèrent dans l'Yonne pour s'y marier. J'en ai relevé vingt pour le moment, dans toutes les tables de mariages dressées par la *Société généalogique de l'Yonne*. On y trouve en outre les unions matrimoniales conclues par des prisonniers de guerre issus de l'empire austro-hongrois, comme des Tchèques, des Polonais ou des Roumains, mais aussi quelques prisonniers allemands. Tous ces rescapés des guerres révolutionnaires et napoléoniennes qui décidèrent de rester en France pour y fonder une famille, très rares au final, ne doivent surtout pas faire oublier ces nombreux détenus étrangers, moins fortunés, qui périrent de maladie dans les hôpitaux de l'Yonne. Les registres d'état civil de Sens, Auxerre, Tonnerre, Avallon, et d'autres lieux encore, regorgent d'actes de décès de prisonniers de guerre, surtout au début de 1812. Pour tous ces jeunes soldats, la grande histoire des peuples fut cruelle ! La roulette de la vie leur fut fatale, alors qu'elle se montra si clémente pour l'ancien grognard Victor Baillot, le tout dernier survivant de la bataille de Waterloo, mort dans l'Yonne en 1898 à l'âge de 104 ans. La commémoration de cette ultime bataille, le 18 juin 2015, deux cents ans après la défaite définitive de Napoléon Bonaparte, fut l'occasion de rappeler le rôle décisif joué par le duc de Wellington en Espagne. Le vainqueur britannique de Waterloo, en effet, avait su planter les banderilles les plus acérées dans l'échine de Napoléon, au cœur de l'arène espagnole. À Waterloo, il porta le coup de grâce.



*Sceau du cloître des Saintes-Maries, alias Notre-Dame-des-Isles à Auxerre
Photographie de Philippe Jacquet
Archives nationales, collection des moulages, Bourgogne 1299 – D 8442.*